

## MARIE-CLAUDE, SÉDUITE!

PP. 4 À 9



534, chemin St-François Ouest  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)  
G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-2177  
courrier électronique: [echosf@videotron.ca](mailto:echosf@videotron.ca)

### VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

#### ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Denise Lamontagne	Vice-présidente	259-7277
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

#### DIRECTEURS

Sonia Girard	259-2686
Réjean Pellerin	259-7623
Angèle Morin	259-3132

#### Publicité

Raynald Laflamme

#### Petites annonces

Nicole L. Couture

#### Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

#### Montage première page

Raynald Laflamme

#### Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

#### Abonnement

Réjean Pellerin

#### Recrutement et membership

Angèle Morin

#### Impression

Impression Rive-Sud

*L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de  
la Culture et des Communications du Québec*

Culture,  
Communications et  
Condition féminine

Québec

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

### TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 <sup>re</sup>	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1 <sup>re</sup>	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

### ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$

Gratuit pour tous les résidents de Saint-François

### NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard .....	418-248-2572
Feu .....	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes .....	1-800-263-2266

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage  
certifié  
AMECQ



C'était fête lors du passage de *La Petite Séduction*



Photo: Noëla Tremblay

## SOMMAIRE

La Petite Séduction: Un projet rassembleur pour la communauté.....	4
La Petite Séduction: Reportage photos Noëla Tremblay.....	5-9
Soyez généreux pour la Fondation et son hôpital.....	9
Audrey Bonneau porte étendard de la Tournée des Vainqueurs 2012.....	10
Les Fermières honorent leur doyenne.....	11
«Je faisais de mon mieux» -- Thérèse Vézina Lamonde .....	11
Récit historique du Cercle des fermières de Saint-François .....	13
Voici les Fermières honorées.....	14
Notre histoire en photos.....	15
Audrey Bonneau de nouveau en piste dès cet automne.....	17
Pèlerinage au Cap de la Madeleine .....	17
Les participants à l'artisanat jeunesse .....	18
Les Fermières convoquées à leur assemblée générale .....	18
85e anniversaire des Fermières: le 1 <sup>er</sup> bureau de direction.....	18
Une vague secoue le Cercle de fermières.....	19
Récit d'une autre époque: Vie de jeunesse .....	20-21
Francoière: Entrevue avec Mme Julie Rousseau.....	24
Francoière: Hommage à Félix Leclerc.....	24
Francoière: Entrevue avec Mme Maggie Simard .....	24
La «crème» des gymnastes de la province avait rendez-vous à Gatineau .....	25
Pensée positive.....	25
Sudoku .....	25
Au fil des jours.....	26
Soutenez votre journal communautaire.....	27
L'Écho municipal .....	16 pages

# Merci d'avoir contribué au succès de La Petite Séduction



Photo: Noëla Tremblay

Un gros merci à ceux et celles qui se sont impliqués pour faire de la Petite Séduction un grand succès. Quand on se sert les coudes, nous sommes capables de belles

choses. Le soir du 6 juin ayez les yeux rivés devant votre télévision pour assister à cette grande réussite.

Dans quelques jours ce sera l'été, continuez à embellir votre domaine par la plantation de belles fleurs, arbustes ou autres. N'oubliez surtout pas de couper le gazon qui empiète sur le trottoir. Depuis les trois dernières années beaucoup ont répondu à la demande et je vous invite à continuer. Qu'il fait bon vivre chez-nous! Essayons tous ensemble de rendre notre paroisse toujours de plus en plus belle.

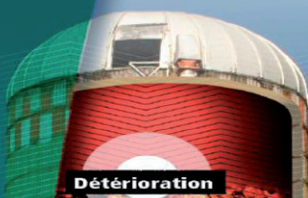
Un gros MERCI pour tout ce que vous faites. Bonne vacance à chacun et chacune; reposez-vous bien afin de reprendre l'ouvrage avec enthousiasme. ☺

Votre maire, Yves Laflamme

**QUAND ÇA CHAUFFE...** **La Coop**  
Rivière-du-Sud

LE PROGRAMME COMBO POUR VOS ENSILAGES

Vous venez de remplir le silo. Après quelques jours, l'ensilage chauffe à la reprise et dans la mangeoire.



LA SOLUTION



Le pouvoir combiné de l'acide et l'inoculant.

34, Ch. St-François Ouest  
St-François (Qc) G0R 3A0  
Tél. (418) 259-7715

# Un projet rassembleur pour la communauté

*La Petite Séduction à Saint-François*

✍ par Raynald Laflamme

La Petite Séduction aura été pour la communauté de Saint-François l'occasion de vivre un projet rassembleur.

La génération précédente avait marqué d'une pierre blanche l'année 1979 avec les Fêtes du 250e anniversaire de la paroisse. La génération actuelle vient d'y ajouter sa pierre avec la même ferveur du temps, soit donner sans compter afin de recevoir la visite comme il se doit. Cette fois, la visite prenait les traits de la commentatrice et analyste sportive, Marie-Claude Savard.

Difficile de départager qui a pris le plus de plaisir au jeu de la séduction : Marie-Claude ou la communauté? Les gens en seront bons juges le mercredi 6 juin à 20 heures à Radio-Canada. Celles et ceux qui souhaitent regarder le résultat en communauté pourront le faire puisque les portes du Centre des loisirs leur seront ouvertes dès 19 heures. Comme hors-d'œuvre, le comité organisateur leur servira une projection de photos sur écran géant en attendant la grande messe télévisuelle de 20 heures.



Parmi les commerces qui ont participé à la parade, la Boucherie Richard Morin soulignait ses 100 ans d'existence.

Un bilan provisoire fourni par Émilie Lacasse, coordonnatrice au Comité organisateur, indique des revenus



**L'outil officiel des Canadiens depuis 1895**

[www.garant.com](http://www.garant.com)

## La Petite Séduction à Saint-François

de 17 500 \$ et des dépenses de 10 900 \$. Les profits seront réservés à la réfection des bâtiments et à l'aménagement du terrain de ce qui est maintenant convenu de nommer le Village de Marie-Claude.

«Il s'agit d'un projet qui se déroulera sur deux ans. On veut prendre le temps de bien faire les choses. Le but est de redonner une accessibilité plus grande à ses équipements pour la communauté, mais aussi pour les touristes de passage», d'indiquer Amélie Lacasse en rappelant que ce projet a été identifié dès le départ par le Comité organisateur.

Le Comité organisateur s'est réuni formellement une dernière fois le jeudi 10 mai pour déposer le bilan, après de multiples rencontres depuis la mi-janvier. Outre

la coordonnatrice, le Comité était formé de Gisèle Boulet, Sonia Girard, Isabelle Collin, Audrey Bonneau, Rosalie Lehouillier, Caroline Guimont, Joseph-Aimé Blais, Jean-Yves Gosselin et Dany Boulet. Un événement est en préparation pour remercier les bénévoles qui ont joint leurs efforts au Comité afin de faire un succès de la Petite Séduction.

Le mot de la fin va à Danny Turcotte qui défendait sa 125<sup>e</sup> émission.

«Vous êtes une belle gagne. Ça a été un très beau tournage. Vous étiez prêts, ça paraissait. Ça va faire une très belle émission», de relater Émilie Lacasse.

Le DVD de l'émission tel que fourni par l'équipe de production de La Petite Séduction sera mis en vente après le 6 juin. On contacte Émilie Lacasse à la Municipalité au 418-259-7228. ☺



Danny Turcotte a sonné le réveil en ce samedi frisquet.



Emballages LM tirant leur bateau amiral, figure de proue de la course des bateaux qui en sera à sa 2<sup>e</sup> édition cet été.

*Nous avons  
ce qu'il vous faut...  
une équipe !*

**LEMIEUX PARENT THÉBERGE**  
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Jean-Alain Lemieux

Me Michelle-Chantal Bouffard

Me Annie-Pier Labrie

Me Pier-Olivier Fradette

Me Jérôme Théberge

## La Petite Séduction à Saint-François



Pierre Boulet y est allé de ses meilleurs conseils auprès de Marie-Claude afin que l'encan se déroule rondement.



Les familles Morin ont été mises à l'honneur. On voit ici de dignes représentants, dont le député Norbert Morin.



Albert Proulx a fait preuve de beaucoup d'originalité.

## à un poil près

### Tonte et toilettage

Bientôt service de  
garderie animalière

POUR CHATS ET CHIENS  
TOUTES RACES ET  
TOUTES GROSSEURS



**SUR RENDEZ-VOUS**

**418 259-2732**

cell.: **418 508-9449**

253, CHEMIN ST-FRANÇOIS EST • ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

## Lucie Lachance

Notaire & conseillère juridique

458, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-rivière-du-Sud QC G0R 3A0

Téléphone: 418 472-0650 \* Téléc: 418 472-0651  
Llachance@notarius.net

Jean Normand  
Vice-président  
T.D.L.



Pierre Normand  
Président  
T.D.L.

## La Maison Funéraire Laurent Normand

*En toute confiance*

Salon funéraire: 1, 1<sup>re</sup> rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net



GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois  
Président

### GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4<sup>e</sup> Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5  
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071

# AUTOPRO

La Petite Séduction à Saint-François



Le jeune Dany Montminy a fait savoir à Marie-Claude tout le bonheur qui l'animait de la voir à Saint-François.



Est-ce que Danny va se lancer dans l'élevage après cette expérience?



Raynald Laflamme dans un premier rôle de composition.



Marie-Claude sait garder la forme tout en s'amusant.



Bonne Fête des Pères



Courrez la chance de gagner un parasol Breyers. Tirage le 24 juin.  
Une participation avec tout de 25\$

Dépanneur Ultra

Notre dépanneur à nous!

Saint-François

HEURES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 22H

VENDREDI 6H30 À 23H

SAMEDI 7H30 À 23H

DIMANCHE 7H30 À 22H

# Les élèves se sont impliqués

par Julie Rousseau

La Petite Séduction a sollicité plusieurs élèves de notre école. Quelques-uns ont pu avoir un petit rôle au mini village. Tous les élèves ont participé à la décoration des petites maisons. Pinceaux et peinture à la main, elles sont passées de blanches à colorées et invitantes en quelques jours. Certains autres ont pu avoir la chance de participer à un chant spécial, sous la direction de Monsieur Bruno Gendron, «Au pays de Candy», souvenir précieux d'enfance de la vedette invitée.

## La Petite Séduction à Saint-François



Histoire de filles! Comme ses consoeurs, Sonia Paré a témoigné à Marie-Claude de son passage dans la quarantaine.



Christiane Garant de Myco Anna a elle-même fait les derniers ajustements à la robe de bal de Marie-Claude.



L'après-bal. Ouf! Quelle soirée!




WiFi



Brunch de la Fête des Pères  
Dimanche 17 juin

Adulte 22.50.\$  
6 à 12 ans 10.\$  
- 6 ans Gratuit

TAXES ET SERVICE INCLUS



Déjeuner ☞ Menu midi ☞ Table d'hôte  
Brunch tous les dimanches

Spécialités : Pâtes, Pizza, Grillades et Fruits de Mer  
Smoked Meat *La Plage*



Vue panoramique sur le Fleuve  
et le Mont Sainte-Anne

RESTAURATION ☞ HÉBERGEMENT  
BAR ☞ TERRASSE ☞ SALLE DE RÉCEPTION

[www.laplage.ca](http://www.laplage.ca)



**Réservation 418-259-7514**  
OUVERT 7 JOURS SUR 7  
195, boul Blais Est Berthier-sur-Mer

Guilde des représentants des ventes  
Volkswagen Canada



**Jacques Dumont**

Rinfret Volkswagen  
5355, boul. Rive-Sud  
Lévis, QC G6V 4Z3  
418-833-2133  
418-833-6658  
jacquesvw@qc.aira.com



## La Petite Séduction à Saint-François



Chapeau au comité organisateur!



Non. Il ne s'agit pas de La Soirée canadienne, mais bien de La Petite Séduction. Pour en savoir plus, rendez-vous le mercredi 6 juin à 20 heures au Centre des loisirs.

Reportage photos: Noëla Tremblay

## Soyez généreux pour la Fondation et son hôpital

Du mois de juin à septembre 2012, des bénévoles frapperont à vos portes pour vous offrir des billets de la Loto-Fondation au coût de 5 \$ l'unité. 8000 billets sont ainsi disponibles.

Quatorze prix d'une valeur totale de 4 500 \$ seront remis lors du tirage le jeudi 18 octobre 2012 à 10h00 dans le hall d'entrée de l'hôpital. Les détenteurs de billets, s'ils le désirent, peuvent assister à ce tirage.

À chaque année, la campagne Loto-Fondation connaît un grand succès et ce, grâce à la généreuse collaboration de la population qui appuie ainsi sa Fondation et son Hôpital. Cette année, la somme recueillie servira à acquérir un ostéodensitomètre pour le département d'imagerie médicale. Bonne chance! ☺

Source: Nicole Jean, directrice  
Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny



*Vous êtes les bienvenus*

Menus du jour  
Commandes pour emporter  
Réservation jusqu'à 50 personnes  
Restaurant: 259-7704



Bière froide  
Café  
Essence

Dépanneur: 259-7515

**Ouvert de 6 h à 23 h**

# Audrey Bonneau porte étendard de la *Tournée des Vainqueurs 2012*

En rémission d'un cancer qu'elle a ardemment combattu grâce à sa bonne condition physique, la jeune athlète en saut en longueur de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a accepté d'associer son nom à la 3<sup>e</sup> édition de la Tournée des Vainqueurs.

Le samedi 18 août prochain, à Montmagny, une centaine de cyclistes s'élanceront dans une randonnée qui vise à amasser des fonds pour la lutte contre le cancer.

Deux parcours de 100 et 150 km sont proposés aux participants. Les organisateurs souhaitent attirer de nombreux cyclistes de l'extérieur. Il s'agit d'une invitation à découvrir la magnifique région de Montmagny en plus de pédaler pour une bonne cause. Il va sans dire que la Tournée des Vainqueurs sera bien encadrée du côté sécurité avec la présence des Sentinelles de la route, de l'Ambulance Saint-Jean et des services policiers.

Pour participer, chaque cycliste doit avoir amassé un minimum de 150\$. En contrepartie, l'organisation solidement commanditée remettra un maillot jaune d'une valeur de plus de 100\$, un lunch pour le midi, des rafraîchissements et collation tout au long du parcours et un souper spaghetti durant lequel Audrey Bonneau prendra la parole.

Les cyclistes doivent s'inscrire via le site Internet suivant : [www.tourneesvainqueurs.com](http://www.tourneesvainqueurs.com).

Le comité organisateur de la Tournée des Vainqueurs est composé de Mario Marcoux, Mélanie Simard, Herman Pelletier, tous concitoyens de Audrey Bonneau, et de François Després, Anita Lemieux et Jérôme Boucher. ☺



**AFL**  
Groupe Financier  
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES  
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

**Andrée-Anne Vézina**  
**Caroline Lévesque**  
**Pierre Paré**  
**Denise Prévost**  
SOUSCRIPTIONNE

**Bertrand Bélanger**  
**Réal Fontaine**  
**Frédéric Picard**

234, boulevard Taché Est  
Montmagny (Qc) G5V 1C2  
Tél.: **418-248-3358** • Sans frais: 1 800 607-7781  
Télec.: 418-248-4744



Jean Morin  
Dany St-Pierre


- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4<sup>e</sup> rue  
Montmagny (Québec)  
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444  
Fax: (418) 248-0395

[ms2controlemont@globetrotter.net](mailto:ms2controlemont@globetrotter.net)

**SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS**



**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101  
Montmagny (Québec) G5V 2T3  
Tél.: 418 234-1893  
Sans frais: 1 866 774-1893  
Télec.: 418 234-1659  
[nmorin@assnat.qc.ca](mailto:nmorin@assnat.qc.ca)

FERME HORTICOLE

# Lajoie

Conception, réalisation  
et entretien paysager  
Centre-jardin  
Producteur de vivaces  
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier  
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0  
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE  
[www.fermehorticolelajoie.com](http://www.fermehorticolelajoie.com)

# Autobus L.S.B.C. inc.

ÉCOLIERS

10, chemin des Prairies Est  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0  
Tél. et fax: 418 259-7140  
[autobuslsbc@videotron.ca](mailto:autobuslsbc@videotron.ca)

# Les Fermières honorent leur doyenne

par Raynald Laflamme

La doyenne du Cercle des fermières de Saint-François qui compte 49 ans de membership, madame Thérèse Vézina Lamonde, a été honorée par ses consoeurs lors de l'exposition locale, le 15 mai dernier.

Vingt autres fermières, membres depuis plus de 25 ans, ont reçu pareil hommage à cette soirée à laquelle ont participé 128 personnes dont des membres des cercles avoisinants. Un sentiment de fierté se dégageait de ces dames alors qu'elles ont été invitées l'une après l'autre à monter sur la scène pour la prise de photo officielle.

Cette année, l'exposition locale a laissé une grande place aux pièces d'artisanat ancien soulignant les 85 ans d'existence du Cercle. Beaucoup de tricots, de broderies, de pièces tissées, de vêtements cousus main, autant de pièces toujours conservées avec beaucoup de minutie comme faisant partie du patrimoine familial à transmettre à l'autre génération.

Les pièces de deux fermières actuelles, un boléro d'enfant, un tricot œuvre de madame Madeleine Talbot, et deux napperons, pièces tissées de madame Huguette Bouffard, étaient exhibées parce que primées au congrès régional de la Fédération 03 qui a eu lieu le 10 mai à Saint-Pacôme.

## Initiation au tissage

Onze élèves de 4e, 5e et 6e niveau de l'école élémentaire La Fracolière se sont initiés en cours d'hiver à la technique du tissage en confectionnant une pochette dans le cadre de l'artisanat jeunesse. Les pièces de Jeanne Théberge, Marika Boulet et Maxime Blanchet ont été primées au régional. Afin de récompenser l'effort de tous, un cadeau dont les profits sont versés à la Société canadienne du rein leur a été remis.



Louise, Michelle et Jeannine Lamonde ont tenu à accompagner leur mère Thérèse pour cet hommage que le Cercle de fermières de Saint-François lui a rendu.

## «Je faisais de mon mieux» -- Thérèse Vézina Lamonde

par Raynald Laflamme

Maintes fois primée, la doyenne des Fermières de Saint-François s'habille de modestie devant les éloges de ses trois filles l'accompagnant lors de l'hommage que lui a rendu son cercle: «je faisais de mon mieux».

On ne remporte pas des prix sans avoir un talent certain pour les arts traditionnels même après 49 ans de pratique. Et comme si le talent ne suffisait pas, Thérèse Vézina Lamonde n'a jamais refusé de s'initier à de nouvelles techniques. Elle connaît la recette du succès: «pour constater la qualité d'une pièce primée, c'est en dessous qu'il faut regarder», confessa-t-elle.

Mais son plus grand art, comme bien des mères, madame Thérèse l'a pratiqué dans la discrétion de son foyer. Quand tout le monde était couché, elle, elle commençait son «shift». Avec quatre filles et trois garçons, dont des jumeaux, elle savait occuper ses mains: des habits pour le mari et les garçons; des robes pour les filles. Couture pour la commodité. Tissage pour les gâteries et le plaisir. Lorsqu'on lui demande si elle a fait un gros salaire avec ça, elle part dans un grand éclat de rire. C'est ça la vie de fermière.

Son autre talent, le talent de la table. La famille Lamonde savait apprécier. Et encore là, elle a obtenu l'honneur de voir l'une de ses recettes être publiée dans le volume 3 de la série Qu'est-ce qu'on mange? (le livre bleu pour les connaisseurs) édité par Les Cercles de Fermières du Québec: avocats farcis à la salade de fruits. Allez à la page 75 et laissez-vous tenter. Vous m'en direz des nouvelles.

**LES FONDATIONS**

9191-4333 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire      Tél.: 418-259-2709  
Télé.: 418-472-0505  
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



**Boulet**  
Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud  
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud  
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086  
Fax: (418) 259-2610  
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

**Monyvill** enr.

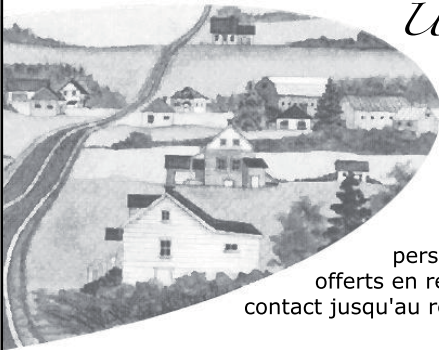
R.B.Q.: 8343-3219-14

Yvon Montminy, propriétaire

Excavation • Terrassement  
Service de Pelle & Multi Terrain  
Marteau hydraulique  
Installations Septiques  
Séchoir à bois • Bois de rénovation  
Compost Certifié

Téléphone: 418 259-2635    Cellulaire: 418 241-8488    Fax: 418 259-3035  
462, chemin St-François Ouest, St-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0

**Promutuel Montmagny-L'Islet,  
un assureur  
au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique  
et professionnelle  
à l'image et à l'écoute  
des gens d'ici.

Des services  
personnalisés entièrement  
offerts en région, de tout premier  
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

**PROMUTUEL**  
MONTMAGNY-L'ISLET

**Richard Galibois, agent**  
259-7405

**Assurance**

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



**Produits Métalliques Roy  
inc.**

52, boul. Morigeau  
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

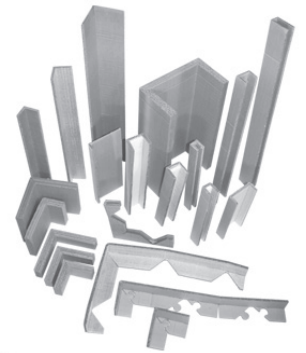
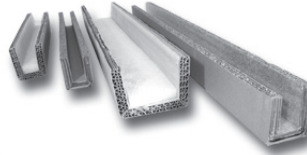
TÉL.: 418 259-2711  
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

EMBALLAGES  
**LM**  
PACKAGING

Emballages de protection spécialisés  
Produits de carton ondulé  
Petites et grandes quantités

WWW.EMBALLAGESLM.COM



25, rue de l'Étang  
Saint-François, Québec  
Canada, G0R 3A0

T • 1 866 259-7710  
F • 1 866 259-0909  
service@emballageslm.com

## Léonard Lemieux paie sa dette



✍ par Raynald Laflamme

Pour parler de l'histoire de leur 85 années d'existence, le Cercle de fermières de Saint-François a fait appel au nouvellement nommé seigneur de la Rivière-du-Sud en la personne de Léonard Lemieux, chroniqueur à *L'Écho* depuis déjà quelques numéros.

Maniant le verbe et un certain goût pour le théâtre, ledit seigneur, un mélange de gars de Saint-François tissé serré et de professeur de collège privé, mi-rural, mi-urbain, a ramassé l'historique en un récit d'une vingtaine de minutes qui a plu autant qu'il a enjoué.

Quelques dates ont ponctué sa présentation, en partant de l'année de fondation des cercles de fermières au Québec: 1915. Mentionner que les Cercles ont été lancés par deux hommes pour soutenir l'effort de guerre est une chose à laquelle il n'a pu résister. Mimiques en plus. 1927 : création à Saint-François du Cercle sous la bienveillance du curé Viens.

1941 : création de la fédération couvrant les territoires de Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Témiscouata, la fédération 03. 1976 : l'hôte de leur premier congrès régional avec plus de 800 fermières qui déambulent le long du chemin du couvent. 1992 : année du 75e anniversaire, le Cercle reçoit la lieutenante-gouverneure de l'époque, Louise Thibault. De là, dira-t-il, pour faire contrepoids à Madame, le costume d'époque, tirée de ses participations aux Fêtes de la Nouvelle-France.

Avec 37000 membres, 675 cercles répartis dans 25 fédérations, les Fermières sont ouvertes sur le monde avec leur site Internet, leur magazine *L'Actuelle*, les dossiers qu'elles défendent, les causes qui leur sont à cœurs. Elles sont la fidélité et la constance dans l'engagement.

À Saint-François, parmi les 55 fermières membres, trois d'entre elles, présentes à cette soirée étaient de la troisième, Bibiane et Monique, et quatrième génération, Johanne, de la droite lignée de dame Cléophas Laliberté, conseillère au sein du premier bureau de direction.

Passé sa passion pour la bonne table dont il trouve conseil dans la série *Qu'est-ce qu'on mange?* Léonard Lemieux n'a pas quitté ces gentes dames et leur public sans rappeler, à l'une comme à l'autre, qu'elles doivent créer l'intérêt et remettre le flambeau à la génération montante afin que toutes ces techniques, toutes ces habilités soient transmises.

En confidence et avant de tirer sa révérence, il leur avouera que sa présence parmi elles était une dette à leur égard. Finissant au Collège Sainte-Anne-de-La Pocatière en 1957 avec quatre autres de ses compagnons de Saint-François, il a brandi son album de finissants en déclarant une publicité achetée par le Cercle de Fermières de Saint-François de l'époque.

Voilà! un cercle bien remboursé! ☺

**Jumelé  
À VENDRE** 5<sup>e</sup> rue Ouest  
Saint-François



- ✓ Résidentiel
- ✓ Commercial
- ✓ Industriel

R. B. Q. 8110-0398-16

André Blais, entrepreneur général  
300, boul. Blais Ouest • Berthier-sur-Mer



**ABA  
CONSTRUCTION**  
Construction & Rénovation

**418 259-7440**  
télé. **418 259-7477**



## Voici les Fermières honorées

Thérèse Vézina Lamonde	49 ans	Monique Laliberté	38 ans
Irène Cloutier Lamonde	45 ans	Madeleine Talbot	37 ans
Yvette Cloutier Lamonde	43 ans	Madeleine Fortin	36 ans
Lucienne Campagna Roy	42 ans	Mireille Fournier Allaire	33 ans
Doris Guillemette	42 ans	Odette Blais	30 ans
Julienne Lamonde Corriveau	42 ans	Odette Blais	30 ans
Rose-Anne Goulet Laliberté	41 ans	Georgette Raby Gosselin	30 ans
Jeannine Forgues	40 ans	Lucette Tanguay	30 ans
Marie Maddix Paré	40 ans	Céline Chabot Lamonde	30 ans
Gertrude Breton Allaire	38 ans	Suzanne St-Pierre	28 ans
		Francine Thibault	28 ans
		Jeanne Thibault Bonneau	27 ans

**GARAGES SERVICES**  
Mario Tech

MARIO THÉBERGE  
propriétaire

Spécialité **VOLKS**  
Mécanique générale

2, boul. Taché Ouest  
Montmagny (Québec)  
G5V 3A1  
418 248-1800

**François Lapointe**  
Député  
Comté de Montmagny-L'Islet  
Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare  
Montmagny (QC) G5V 2T3  
418-248-1211  
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

**PHILIAS & FILS INC.**

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DÉNEIGEMENT
- TRANSPORT
- ÉPANDAGE

www.philiiasblais.com  
R.B.Q.: 8264-0913-12

Installation septique

Tél.: 418-259-7841  
Prop.: Jacques Blais

218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0

**Récupération**  
**JB**

218, Rivière-du-Sud,  
Saint-François de la Rivière-du-Sud (Québec)  
G0R 3A0  
Jacques Blais, Propriétaire

Tél.: 418-259-7841

Location de mini-conteneurs  
10, 15 et 20 verges



**Est-ce le banquet à l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire du couvent?**

**Nous croyons qu'il s'agit d'un banquet à l'occasion du 200<sup>e</sup> anniversaire du couvent en 1963.**

Un grand merci à Mesdames Nicole Labonté et Pierrette Couture, à Messieurs Viateur Théberge et Gilles Buteau qui, par leur travail d'équipe, nous ont fourni les noms des élèves de la classe de 1<sup>e</sup> année (photo parue dans *L'Écho* du mois de janvier 2012).

**Appel à tous!**

**Merci à nos deux commanditaires**



**Aidez-nous, s'il vous plaît !**

Questions

**Est-ce exact ?**

**Lieu de la réception ?**

**Pouvez-vous nous donner le nom des participants en indiquant leur numéro?**

Pour nous faire parvenir vos réponses :

- détacher la feuille avec vos réponses et la remettre au secrétariat de la Municipalité
- ou communiquer vos réponses à l'adresse électronique suivante: [patrimoine.st-franc@oricom.ca](mailto:patrimoine.st-franc@oricom.ca)

## À propos de la ferme

- Éric Campagna et Isabelle Lemieux, propriétaires, et leurs filles Mégane et Kari-Ann
- Ferme familiale fondée en 1949, spécialisée en production laitière
- Troupeau de 95 vaches laitières, pour une production de 900 000 litres de lait par année
- Alimentation du troupeau par ration totale mélangée (RTM) – 1 groupe
- 600 acres en culture dont 185 en production de maïs
- Grains produits et consommés à la ferme
- Finaliste de l'Ordre du Mérite agricole 2007, catégorie médaille de bronze
- Récipiendaire du 1<sup>er</sup> prix, catégorie *L'audacieux*, au concours *Les grands prix de l'excellence de la MRC de Montmagny*



708, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-DU-SUD  
SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
418•259•7896

Fière partenaire du projet *Notre histoire en photo*

# Ferme Boulet



FAMILLE SIMON BOULET ET MARIETTE GAGNON



NOUS SOMMES FIERS DE CONTRIBUER  
À RENDRE NOTRE PATRIMOINE BIEN VIVANT!

Troupeau : 25 EX • 103 TB • 48 BP  
Production : 10 226 kg 4,0% 3,3% (216-235-228)

**Simon Boulet & Mariette Gagnon**  
538, chemin Rivière-Sud, Saint-François (Québec) G0R 3A0  
Tél. : (418) 259-7459 • Fax : (418) 259-7500  
fboulet@globetrotter.net



Visitez notre site web :  
[www.bouletholstein.com](http://www.bouletholstein.com)



# 1<sup>er</sup> essai, distance: 40 foulards

*Audrey Bonneau de nouveau en piste dès cet automne*

✍ par Raynald Laflamme

*Lorsque les mains ne sont pas occupées, ce sont la tête et le cœur qui sont préoccupés.*

Voilà dit. Voilà fait!

Audrey Bonneau, la plus improbable des fermières, n'a pas tardé à s'élancer de nouveau dès lors diagnostiquée d'un lymphome, un cancer du sang qui affecte de plus en plus de Canadiens.

Étudiante d'entrée en 2011 à l'Université de Sherbrooke elle a dû interrompre le bac en même temps que la maladie la sortait de piste. Sa planche d'appel: le tricot. La distance à franchir: aussi loin que l'a projetée la production de 40 foulards. Déjà au morceau, ça fait une sacrée distance sans avoir à considérer les mètres de longueur de fil à tricoter.

Les amis, les parents, la famille ont tous la pièce autour du cou.

«Moi ça m'a occupée. Je ne pensais pas à autre chose».

Cinquième au Championnat canadien junior en 2010, la jeune athlète a réussi son entrée de piste à son premier essai dans un loisir où la compétition se joue maille par maille. Artisanat encore très prisé au Cercle et montré de main par la fermière Claudine Blais, le tricot lui a libéré l'esprit en lui redonnant l'impulsion d'énergie que son corps réclamait de nouveau.

Audrey Bonneau était la rencontre la plus improbable de l'exposition des fermières devant la table de ses quelques rares pièces qui lui reste. Elle traînait ce soir-là dans un visage radiant la vitalité une très bonne nouvelle: le cancer est stoppé; la rémission débute.



De nouveaux sauts, le plus tôt possible! Les études, à l'automne! La jeune athlète reprend là où elle a été sortie, laissant derrière son empreinte dans la tradition transmise de génération en génération par les fermières. ☉

## *Pèlerinage au Cap de la Madeleine*

### **La tradition se poursuit**

C'est une tradition depuis presque 60 ans à Saint-François de faire l'été le pèlerinage au Cap de la Madeleine lors de la Fête de l'Assomption, le jeudi 9 août prochain. Vous pouvez dès maintenant réserver votre siège en composant le 418-259-2291. Cette activité est rendu possible grâce à Garant GP, le généreux donateur qui défraie une partie des coûts du transport. Joignez-vous aux autres pèlerins pour cette journée de recueillement et de joie de vivre. ☉

**Lalimec**  
USINAGE  
SOUDURE

**Alain Laliberté**  
Tél. : 418 884-3407  
Télééc. : 418 884-2404  
lalimec.inc@videotron.ca

358, Montée de la Station, Saint-Vallier de Bellechasse (Québec) Canada G0R 4J0

**MARTIN SIMARD  
TRANSPORT INC.**

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789  
Ligne directe: 1 800 463-8744



## Les participants à l'artisanat jeunesse

Nicolas Montminy  
 Camille Dumas  
 Frédérique Pouliot  
 Charles Picard  
 Alex Guillemette  
 Gabrielle Bonneau  
 Ève-Marie Desrochers  
 Tommy Guillemette  
 Marika Boulet  
 Maxime Blanchet  
 Jeanne Théberge

En présence de Mme Claudine Blais, responsable de l'Artisanat jeunesse. ☉

## Les Fermières convoquées à leur assemblée générale

Toutes les Fermières sont invitées à assister à l'assemblée générale du Cercle de Saint-François, le mardi 12 juin à 19h30 au local habituel.

Programme de la soirée

En élection, les Fermières devront combler les postes suivants: vice-présidence, poste occupé par Rose-Anne Laliberté; conseillère n° 2, poste occupé par Nicole Morin. Les membres ont jusqu'au 20 juin pour renouveler leur abonnement.

Il y aura échange d'une plante d'extérieure ou de fines herbes. ☉

### 85<sup>e</sup> anniversaire des Fermières Le 1<sup>er</sup> bureau de direction 28 février 1927

Mme Cléophas Lamonde, présidente  
 Mme Émile Lamonde, vice-présidente  
 Mme Adélarde Fleury, secrétaire  
 Mlle Ada Roy, bibliothécaire  
 Mlle Alfrédine Guillemette, trésorière  
 Mme Luc Lapointe, conseillère  
 Mme Cléophas Laliberté, conseillère  
 Mme Honoré Picard, conseillère ☉

873, Rang Nord  
 Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud  
 (Québec) G0R 4B0

T 418 248-1422  
 F 418 248-7074  
 ggbsamson@globetrotter.net

[www.ggbsamson.com](http://www.ggbsamson.com)



### Rénovation à faire ?

**GHISLAIN  
 VÉZINA**

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN  
 Industriel - Commercial - Résidentiel



Magasin de matériel électrique

**418 234-1360**

3, du Bassin Sud, Montmagny • RBQ: 8310-7359-06

Un maîtres électriciens  
**garanti** son travail.

# Une vague secoue le Cercle de fermières

✍ par Raynald Laflamme

Soulignée discrètement lors du souper soulignant le 85<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Cercle de fermières de Saint-François, l'absence de l'actuelle présidente, Mireille Fournier, n'en a pas moins fait jaser.

Il s'agit d'un sujet délicat que les membres du bureau de direction n'osent aborder. Le journaliste a dû même négocier sa présence à l'événement si l'objet de son absence n'était pas traité.

L'énergique présidente qui menait son cercle d'une main de maître a dû cesser ses activités par arrêt de son médecin. L'épuisement serait en cause. Mais des causes plus profondes de désaccord ont secoué le Cercle au cours de l'hiver, venant à bout des dernières énergies de la présidente.

«Il y a eu dans l'histoire du Cercle des vagues houleuses au fil du temps, mais le calme revient toujours» au dire de la secrétaire-trésorière, Rose-Anne Laliberté. Pour appuyer ses dires, elle renvoie le journaliste à un extrait tiré d'un document marquant les grands moments du Cercle.

1945 -- «Une querelle éclate entre les membres du Cercle. Il ne reste que quelques fermières actives. Madame Marie-Ange Garant Simard, membre active depuis 1927, ne peut se résigner à voir s'éteindre tant d'années de labeur et de dévouement. Elle s'organise, trouve des bénévoles qui font du recrutement de porte en porte et voilà que le Cercle renaît de nouveau avec beaucoup de force et de vitalité.»

C'est la tâche à laquelle devra s'atteler le nouveau bureau de direction qui sera élu en juin.

Le Cercle de fermières de Saint-François compte 55 membres, dont sept fermières de Berthier-sur-Mer, une de Saint-Pierre et une autre de Montmagny. ☉



En l'absence la présidente, Rose-Anne Laliberté et Denise Blais ont accepté ce certificat marquant le 85<sup>e</sup> anniversaire du Cercle de fermières de Saint-François, des mains de la secrétaire de la Fédération 03, Yolande Nadeau.



M. Christian Fournier, directeur général de la Caisse Desjardins de la Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer, a remis un chèque de 500\$ pour la participation du Cercle au Congrès régional.

# Récit d'une autre époque

## Vie de jeunesse



Vous ne savez pas à quel point je me sens mal dans ma peau ce matin. Dans le dernier numéro, j'ai eu la témérité de vouloir aborder un sujet bien anodin en apparence, celui de la vie de jeunesse des années '50. Déjà, je le regrette à la seule pensée que les gens de mon âge vont se délecter dans l'anticipation d'en savoir plus sur mes incartades plus ou moins avouables; quant aux plus jeunes, ils seront en droit de rigoler à la lecture de nos faits d'armes qui aujourd'hui doivent leur paraître niaisés et pas «rap».

D'emblée, je demande la protection de la cour dans ce présent témoignage. Je plaide la prescription eu égard aux recours possibles et je requiers une absolution inconditionnelle. À ma défense, j'invoque un adage qui prévalait dans ces années : « il faut que jeunesse se passe ou que jeunesse se tasse », disait-on avec résignation comme si l'idée de jeunesse emportait inmanquablement aussi celle de gestes pas trop catholiques. Dans les faits, nous, les jeunots des années '50, n'étions pas toujours des anges, mais pas des monstres non plus. En réalité, nous avons toujours du fer au feu pour occuper nos journées et comme le téléviseur naissant montrait plus de neige que d'attractions, le mot d'ordre était : va jouer dehors.

L'été, c'était la rivière qui monopolisait nos activités. Avec Denis Bernier et Guy Paré, je l'ai arpentée sur des kilomètres au point de la connaître assez pour en faire un

relevé hydrographique complet : les fosses, les roches immergées, les repaires de poissons blancs, de crapets soleil et d'achigans à petite bouche. Nous pêchions dans l'eau jusqu'à la ceinture et l'équipement se réduisait à une ficelle, un hameçon, un plomb et une hart taillée dans les aulnes. Jamais de baignade avant trois heures, consigne maternelle obligeait. Un jour, nous avons « emprunté » la chaloupe de Jean-Charles Morin (le voisin de Guy Paré) et il nous est tombé dessus à l'improviste en face des pointes de Sarto Jean. Vous devinez la suite: tous les trois à l'eau en vitesse et dans les fardoques, abandonnant derrière nous poissons et agrès. La leçon porta, car l'histoire fit le tour du village.

Venons-en donc aux péchés véniels. Comme tous les jeunes de mon âge, j'ai joué des tours, des trucs sans méchanceté qui se transmettaient de père en fils, je présume. Qui, dans ces années-là, n'est pas allé « zigner » chez un vieux ou une vieille? Il s'agissait de fixer dans une fenêtre un petit clou auquel était rattachée une ficelle tendue que l'on frottait avec de la résine; la vibration du clou sur la vitre provoquait un grondement qui poussait très vite le maître de céans à sortir pour lancer un puissant « ma gang de p'tits m..., vous autres, je vous connais ». Comme tous les jeunes de mon âge, j'ai pris plaisir à chaparder des pommes, surtout celles de cette pauvre Marie-Louise Morin. Tout autour, chez Alphonse Laflamme, Paul Lecomte, Armand Martineau, les

pommiers étaient chargés, mais c'est chez elle que nous sévissions, car elle prenait peur d'un rien.

Puis, enfin, vint le temps de « la première fois ». Je ne puis me dérober à l'obligation de vous relater cette première fois, ce rite initiatique, ce passage obligé vers ce monde où l'on n'est plus un enfant, pas encore un homme, tout juste quelqu'un qui l'a fait et en tire vanité. Vous avez deviné?...Oui, ma première pof! Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître. Je tairai le nom de mes complices me limitant à préciser que le plus vieux d'entre nous avait réussi à obtenir des petits cigares Buntys vendus deux pour cinq cents. Les lieux du crime: un abri pour moutons en plein milieu d'un clos et la date, un 25 novembre (c'est important pour la suite). L'initiation se passa très bien, rien n'y parut jusqu'à ce que... Madame Anna St-Pierre a toujours été fidèle à la tradition de la Ste-Catherine, le 25 novembre, et elle m'avait invité à sa fête de la tire. Elle faisait cuire de la mélasse qui, tournée en caramel, était étirée en écheveaux puis coupée en petits morceaux appelés «kiss». Avec la chaleur du poêle et l'abus des friandises, il arriva ce qui devait arriver. Disons simplement que j'ai beaucoup rendu ce jour-là et la cause en était demeurée inconnue jusqu'à maintenant. Voilà!

Avançons de quelques années. À 16-17 ans, il faut travailler pour payer les études. Les temps libres se résument à certains soirs et aux fins de semaine. C'est à ce moment que se



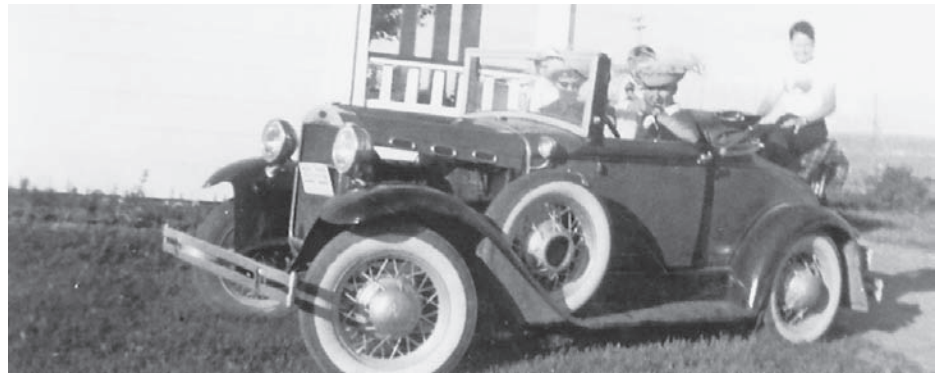
# Récit d'une autre époque

## Vie de jeunesse

Photo gracieuseté: André Martineau

fixe mon amitié pour André Martineau et sa sœur Cécile. Ingénieur, patenté, féru de mécanique, André avait déniché dans une remise de Cap Saint-Ignace ce qu'on appellerait aujourd'hui une «belle d'autrefois»: une Ford décapotable Roadster 1931. Elle était rouge, consommait comme une religieuse et cachait en lieu et place de la malle arrière un siège à deux places que nous prenions plaisir à appeler «la boîte à caresses» ou «le poigne-...» mot que la pudeur m'empêche d'écrire au complet. Pourtant, ce petit bolide était affligé d'un défaut terrible; l'essence arrivant au moteur par gravité, il fallait monter les pentes accentuées en leur tournant le dos, c'est-à-dire, à reculons. La Côte-du-Passage à Lévis pourrait en témoigner. Inutile de vous dire que les villageois nous dévisageaient quand nous faisons route pour la baignade au quai de Berthier en plein dimanche après-midi. Le bonheur était simple alors, quelques cigarettes, une couverture de laine et un Cream Soda constituaient la base d'un farniente mérité. Au retour le soir, il fallait faire preuve de débrouillardise pour assurer notre sécurité. Les feux arrière de cette bagnole antique étant hors d'usage, le passager assis dans ce que vous savez devait tenir au bout de son bras une lampe de poche enveloppée dans un mouchoir rouge à pois blancs. Je suis sûr qu'un subterfuge de la sorte conduirait aujourd'hui à un remorquage en règle.

Puisque nous en sommes au quai de Berthier, j'en profite pour



**Voici la fameuse Ford Roadster 1931 détenue par André Martineau qui a fait les belles années de cette folle jeunesse.**

avouer un coup pendable que nous y avons perpétré. Vers la fin de l'été, les producteurs de «pitounes» pour le papier empilaient leur bois de chaque côté du quai en attendant la venue des goélettes qui en faisaient le transport jusqu'à l'usine. Il ne restait alors qu'un étroit corridor au centre du quai utilisé, dès la noirceur, par quelques couples en quête d'intimité bien protégée. En raison d'un phénomène que je me refuse à expliquer, les vitres des autos s'embuaient, conséquence de l'énergie dégagée lors d'ébats soutenus. C'est alors qu'à l'entrée du quai nous avons déplacé des billes de bois, en toute tranquillité dois-je dire, barant ainsi le chemin aux amoureux qui voulaient s'en retourner avant minuit. Les imprécations entendues au cours de leurs manœuvres de déblaiement sont indignes de ce journal, donc motus et bouche cousue.

Enfin, après avoir obtenu la bénédiction de l'autre partie mise en cause et espérant ne pas trop alarmer nos mamans toujours vivantes, je vous livre un secret bien gardé par nous deux. La compagnie Martineau

avait décroché un contrat pour approvisionner en gravier la construction d'une citerne à Saint-Jean-Port-Joli. Le transport s'effectuait à partir de la carrière de Saint-Raphaël et se devait d'être continu, jour et nuit, pour toute la durée des travaux. Un bon soir, ou plutôt un mauvais soir, André, mort de fatigue, me fit la proposition suivante: en m'approchant, je tiendrais le volant du camion, un International de cinq tonnes, tandis qu'il fermerait les yeux quelques instants tout en gardant le pied sur l'accélérateur. Entre l'Anse-à-Gilles et Cap-St-Ignace, disons sur six kilomètres, j'ai conduit le mastodonte sans permis et..., sans aucune expérience. Sachez qu'il n'y a point de vantardise dans cette confession tardive, seulement une prise de conscience a posteriori de l'énormité d'un tel geste. D'un commun accord, nous avons promis de ne plus recommencer et nous avons tenu parole. Juré!

Au prochain numéro:  
*la pratique religieuse.*

Des commentaires?

lemieux.leonard@videotron.ca ☉



*Une réussite sur toute la ligne*

## Marie-Claude Savard a été séduite!

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le Comité Organisateur de la Petite Séduction tient à vous remercier pour votre participation lors du tournage qui s'est tenu les 28 et 29 avril derniers.

Au départ, le comité organisateur s'était donné comme objectif d'amasser 20 000\$ pour ce projet. C'est grâce à ce dernier ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont travaillé très fort, en réalisant des activités de financement, l'encan Boulet et grâce aux commandites, que nous en sommes venus à ce résultat :

Revenus : 17 600\$

Dépenses : 12 070\$

Profit : 5 520\$

Les profits amassés serviront à restaurer le nouveau village de Marie-Claude Savard, soit les autres cabanes derrière le Centre des Loisirs (Cabane à sucre, le four à pain, le saloon, etc.). Notre objectif est de les rendre accessibles à la population et de pouvoir en faire la location dans les mois et les années futures. Nous voulons aménager le tout pour permettre aux citoyens et aux passants d'arrêter pour y relaxer et profiter de la tranquillité de ce coin.

Pour conclure ce projet de manière festive, nous invitons la population à venir écouter l'émission en direct au Centre des Loisirs. Rien de mieux qu'écouter un projet collectif en communauté. Projection géante de l'émission le 6 juin à 20h.

*De plus, c'est gratuit! Vous y retrouverez du Popcorn et des boissons festives sur place.*

Horaire du mercredi 6 juin

19h à 20h : Visionnement des photos qui ont été prises, lors du tournage

20h à 21h : Visionnement du projet final de la Petite Séduction à Saint-François

Pour vous procurer le DVD de l'émission à seulement 10\$ l'exemplaire, veuillez remplir le coupon ici-bas et le retourner au bureau municipal, avec le paiement, avant le vendredi 15 juin.

L'émission sera diffusée le mercredi 6 juin à 20h sur les ondes de Radio-Canada.  
Projection géante au Centre des loisirs. On vous attend!

Merci à nos agriculteurs pour leur collaboration. Merci surtout à tous nos donateurs et nos bénévoles sans qui le projet n'aurait pas eu la même envergure.

Du comité Organisateur:

Joseph-Aimé Blais, Audrey Bonneau, Dany Boulet, Gisèle Boulet, Isabelle Collin, Caroline Guimont, Sonia Girard, Jean-Yves Gosselin, Émilie Lacasse et Rosalie Lehouillier.

Nom : \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Je désire avoir \_\_\_\_ exemplaire(s) du DVD de l'émission de la Petite Séduction.

\* 10\$ l'exemplaire. Veuillez joindre votre montant d'achat avec cette feuille et retournez le tout au bureau municipal avant le vendredi 15 juin, Merci!

Merci à nos généreux donateurs sans qui le projet de  
La Petite Séduction n'aurait pas eu lieu!



Casse-Croûte  
chez Mike



ROY



Maturin Armoire de Cuisine  
Lemieux Parent Théberge  
Boutique Verre Design  
Ressort Liberty  
Inter sport  
Terrassements Joncas & Frères  
Les fermières  
Fleuriste Beau site  
IGA  
Les Arts de la scène  
Auguste Boulet  
Promutuel  
Les Assurances Ginette et Martin Després  
Boutique Rendez-vous  
Annick Gagné  
Tim Horton  
Casse-croûte chez Mike  
Pierre Boulanger Comptable  
Les Constructions GP Martineau  
Imprimeur Bernier  
Ferme Horticole Lajoie  
Fromagerie de Bellechasse  
Solange Laflamme  
Autobus LSBC  
Daniel Bourgault AVA  
Modern image 3D (Nelson Prévost)  
La Plage de Bethier-sur-Mer  
Laurent Bouffard Sports  
Jean Coutu  
La Pharmacie Vincent Lamonde Boulet

Serge Noel Équipement  
Myco Anna  
Fabien Gagnon  
Ferme Pierstein inc  
Ferme Boulet inc  
Les élevages Bonneau  
René Samson (entrepreneur électricien)  
Salon Esthétique Danielle  
Maison Laprise  
Spécialité moteur de Berthier  
Raynald Roy  
Chez Manon  
Bouffard sport  
Casa Décor  
Jacinthe Théberge & Rémi Picard  
PFAFF Singer  
Nettoyeur Fournier  
Boutique Double Pas  
PFK  
La Municipalité de St-François  
Teknion  
La Miellé de la rivière du sud  
Dany Doiron Excavation  
Clinique dentaire Christine Martel  
Hugette Paré, du Cercle des Fermières  
Art mélie  
Anny Chabot  
Location de costumes les 3 petits anges  
Fleuriste de Montmagny

## Entrevue avec Mme Julie Rousseau



✍ par Jeanne Théberge et Derek Sanschagrin

Mme Julie est l'orthopédagogue de notre école depuis 13 ans. Elle fait ce métier depuis 15 ans. Être orthopédagogue, c'est enseigner des stratégies et des façons de faire à certains élèves qui ont besoin d'un petit coup de pouce supplémentaire afin de réussir en français et en mathématique. Elle a déjà travaillé dans les écoles Beaubien, dans le Sud du comté, à St-Pierre, et à Berthier-Sur-Mer. Elle a choisi ce métier pour venir en aide aux élèves en difficultés, pour être en contact avec des enfants et pour trouver des solutions (trucs) à des problèmes scolaires. Mme Julie a toujours enseigné en orthopédagogie. Elle adore le contact avec les élèves, les encourager, voir leur progrès, la complicité avec les enseignants et les parents. Elle aime voir dans les yeux de ses élèves lorsqu'ils ont compris une notion difficile, elle constate du progrès dans leurs apprentissages ou lorsqu'ils reçoivent une mention ou un résultat amélioré.



Dans ses moments libres, elle adore faire la cuisine surtout des gâteaux et des muffins! Elle aime également lire des romans et des revues. Elle préfère surtout prendre des marches et aller voir des spectacles de musique. Pour bien faire son travail, elle doit faire preuve de patience, être capable d'expliquer de plusieurs façons différentes une même notion. Finalement, Mme Julie a quitté à la mi-mai l'école pour donner naissance à son troisième enfant dans quelques jours. ☺

## Hommage à Félix Leclerc

✍ par Julie Rousseau

Le 30 avril dernier, l'enseignante de musique, Madame Micheline Lemelin, accompagnée de tous les élèves de l'école, a présenté un spectacle hommage à Félix Leclerc. Chaque groupe est passé devant l'auditoire pour interpréter une pièce de cet auteur-compositeur et interprète. Les pièces de «Bozo, Moi mes souliers, Tour le l'île, Contumasse, l'hymne au printemps, le p'tit bonheur et la fille de l'île» ont été chantées avec brio par tous les élèves. ☺

## Entrevue avec Mme Maggie Simard



✍ par Ellie Campagna et Camille Dumas

Madame Maggie est enseignante en 6e année à la Franco-lière dans une classe qu'elle trouve remplie de défis. Mais elle n'a pas toujours enseigné au même niveau. Elle a fait la maternelle, la 1re année, et la 5e et 6e année et elle a fait tout ça en 12 ans. Elle est passée par plusieurs écoles avant la nôtre. Madame Maggie a fait l'école à St-Charles, Saint-Pierre, Armagh et Sainte-Appoline. Depuis sa 2e année au primaire, elle sait qu'elle veut devenir enseignante. Elle aime être institutrice en raison des discussions variées avec les élèves, les échanges avec les enfants plus vieux et leur sens de l'humour. Ce qu'elle aime le plus, plus, plus dans son métier est la spontanéité des enfants, le goût de leur montrer des choses, les discussions avec les élèves et les collègues de travail. Toutes les matières qu'elle doit présenter l'intéressent, mais surtout les maths. D'après elle, la patience, un bon sens de l'humour, être capable de s'adapter, être vive d'esprit et aimer son métier doivent être les traits d'une bonne enseignante.

Comme plusieurs personnes, madame Maggie aime bien lire de bons romans et faire du scrapbooking. Elle affectionne aussi les bons films, un bon restaurant et les sorties entre amis. Elle a 3 enfants, deux garçons de 8 et 7ans et une petite fille de 5 ans. Tous jouent au hockey sur glace. Donc, elle consacre beaucoup de son temps à assister, encourager et à regarder soit les entraînements ou bien les nombreux matchs. ☺





## Je brise la routine

Nous sommes des êtres mystérieux et imprévisibles. Accepter cette idée nous élève et peut nous aider à nous libérer de notre routine. Si nous manquons d'entrain et que notre vie nous semble ennuyeuse, nous sommes à coup sûr devenus la proie de nos automatismes et de nos habitudes. Pour éclairer notre grisaille, commençons par modifier notre train-train quotidien. Notre corps nous dit peut-être qu'il aimerait que nous changions l'heure de nos repas ou que nous essayions un aliment nouveau. Nous pouvons nous entraîner à vivre au moins une expérience nouvelle chaque jour. Le monde est si vaste et les stimuli si nombreux qu'il nous suffit de mobiliser notre attention et notre volonté pour transformer notre vie quotidienne en une aventure merveilleuse. À nous de jouer! ☺

Jean Gendron

## La «crème» des gymnastes de la province avait rendez-vous à Gatineau

Les Gymnastes du Club Magny-Gym ont su tirer leur épingle du jeu lors des Championnats québécois de gymnastique artistique féminine qui se sont déroulés du 27 au 29 avril à Gatineau dans la grande Région de l'Outaouais. Magny-Gym est fier de ses représentantes puisque d'avoir accès à cette compétition d'envergure est un exploit en soi.

### Voici les résultats

Dans la catégorie P2 Novice: Laurence Guimont se démarque à nouveau au saut et décroche la médaille de bronze à cet engin.

Catégorie P2 sénior: Rien de moins qu'une médaille d'or pour Christine Vézina à la poutre. À nouveau, sa stabilité à cet engin lui vaut tous les honneurs. Une 8<sup>e</sup> position au saut ainsi qu'une 4<sup>e</sup> position au total des engins aux termes de la compétition viennent couronner une année extraordinaire pour Christine.

Pour sa part, Gabrielle Gravel Trudeau connaît une excellente compétition en se classant 3<sup>e</sup> au Québec. Sa

médaille de bronze au cumulatif a été obtenue grâce à sa performance au sol (5<sup>e</sup> rang), à la poutre (8<sup>e</sup> rang), au saut et aux barres (9<sup>e</sup> rang).

Il est important de souligner d'autres magnifiques performances: Anne-Marie Bergeron qui cumule le 6<sup>e</sup> rang au sol, aux barres à la poutre, finit 6<sup>e</sup> au classement général. Sarah Gaumond décroche le 8<sup>e</sup> rang au sol et la jeune gymnaste Noémie Rioux, termine 6<sup>e</sup> au sol et aux barres. ☺

Noémie Rioux

## Sudoku

1		7		6				
		3						8
					5		4	
	8				4			3
2		6		1		7		4
7			2				9	
	2		9					
6						1		
				7		3		5

Moyen

## Sudoku

6	7	5	3	4	8	1	9	2
3	4	9	1	2	7	5	6	8
8	2	1	9	5	6	7	4	3
2	3	7	4	6	5	9	8	1
9	1	4	8	3	2	6	7	5
5	8	6	7	9	1	3	2	4
1	9	8	2	7	3	4	5	6
7	6	3	5	8	4	2	1	9
4	5	2	6	1	9	8	3	7

Solution\_mai 12



2012 <sup>juin</sup>

# Au fil des jours

dimanche

lundi

mardi

mercredi

jeudi

vendredi

samedi



**BONNES VACANCES!**



2

DÉPÔT  
DU GARAGE  
MUNICIPAL  
OUVERT  
TOUS LES SAMEDIS  
DE 8H À MIDI

3

Réunion  
du conseil

4

5

Journée  
mondiale de  
l'environnement

Réunion du  
Comité  
d'embellissement  
19h



7



8

9

10

11

12

AGA  
des Fermières  
19h30



14

15



16

17

FÊTE  
DES  
PÈRES!



18

19



21

Journée  
nationale  
des  
Autochtones

22

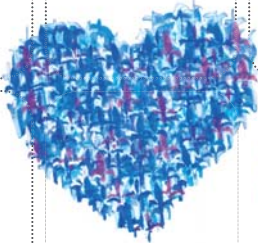


23

24

La Fête  
nationale du Québec

25



26

Journée  
canadienne  
du  
multiculturalisme

27

28

29

Dernier  
vendredi du mois  
collecte  
des monstres  
Bac bleu

30



**Soyez prudents!**

**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL****PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le mardi 24 avril 2012, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général, avait remis en main propre un avis de convocation à tous les élus.

La séance débute par une période de recueillement.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**SOUMISSION POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LE CHEMIN ST-FRANÇOIS EST**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions pour des travaux de réfection qu'elle compte effectuer sur le chemin St-François Est. Les travaux consistent en des interventions sur les infrastructures de surface, la réfection partielle de la structure de chaussée, les travaux de drainage, de revêtement, des accotements granulaires, des arrières et la réfection des entrées privées affectées par les travaux, sur une longueur d'environ 1.8 km.

L'ouverture des soumissions publiques s'est faite jeudi le 5 avril 2012, à 14h.

Voici les résultats par ordre de réception.

<b>ENTREPRENEURS</b>	<b>PRIX AVANT TAXES</b>
Martin Mercier inc.	679 320,00\$
Construction B.M.L. division de Sintra inc.	809 976,00\$
Gilles Audet excavation inc.	1 042 000,35\$
Jacques et Raynald Morin inc.	860 802,01\$
Michel Gamache et Frères inc.	722 060,00\$
Excavation Gérard Pouliot inc.	1 008 000,00\$

La Municipalité décide de retenir les services de :

ATTENDU QUE les soumissions publiques pour des travaux de réfection sur le chemin St-François Est ont été ouvertes jeudi le 5 avril 2012 à 14h01;

ATTENDU QU'à cette ouverture publique, le directeur général de la Municipalité et le maire ont procédé à la révélation du montant de chacune des soumissions reçues;

ATTENDU QU'un compte rendu concernant le déroulement de cette ouverture de soumissions a été rédigé par le directeur général et qu'il apparaît au livre des minutes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient l'offre de services de l'entreprise « Martin Mercier inc. » au montant de six cent soixante-dix-neuf mille trois cent vingt dollars (679 320\$) avant taxes pour les travaux de réfection du chemin St-François Est parce qu'elle était la plus basse et qu'elle était conforme aux exigences demandées dans l'appel d'offres;

QUE l'entrepreneur retenu respecte le devis qui lui a été présenté lors de l'appel d'offres (Dossier No : FRSM-00017020) et qui a été préparé par la firme « Les Services EXP inc. »;

QUE les travaux débutent aussitôt que la Municipalité aura reçu de la part du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire, l'approbation de son règlement d'emprunt.

**ADOPTION D'UN AVIS DE MOTION**

Un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement d'emprunt de l'ordre de 950 000\$ sera soumis lors d'une séance ultérieure pour fin d'adoption.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud présente un avis de motion à l'effet qu'un règlement d'emprunt de l'ordre de 950 000\$ sera adopté lors d'une séance ultérieure;

QUE ledit emprunt servira exclusivement à défrayer le coût des travaux de réfection du chemin St-François Est sur une longueur approximative de 1.8 kilomètre.

QU'un montant de 338 220\$ en provenance de la taxe d'accise sur l'essence sera directement approprié au montant de l'emprunt.

**DÉMARCHE À SUIVRE POUR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT DE 950 000\$**

- A. Après l'adoption du projet de règlement d'emprunt
- B. Adoption du règlement d'emprunt
- C. Tenue de registre pour les personnes habiles à voter
- D. Envoi au MAMROT pour fin d'approbation
- E. Avis public de promulgation

**LA TENUE DE REGISTRE**

À titre informatif, avant l'entrée en vigueur d'un règlement d'emprunt, il faut recevoir l'approbation des personnes habiles à voter touchées par le règlement. En effet, la Municipalité doit, dans les 30 jours suivant l'adoption du règlement, tenir un registre. Auparavant, il doit y avoir un avis public d'émis au moins 5 jours suivant l'adoption du règlement.

Pour St-François-de-la-Rivière-du-Sud, il faut 131 signatures des personnes habiles à voter pour demander un scrutin référendaire (article 553 de la Loi sur les Élections et les Référendums).

**SOUSSION POUR SURVEILLANCE DES TRAVAUX SUR LE CHEMIN ST-FRANCOIS EST**

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour la surveillance des travaux sur le chemin St-François Est. C'est un chantier important et elle veut s'assurer que les travaux seront bien faits.

Les soumissionnaires invités devaient déposer leurs soumissions avant 16h lundi le 16 avril 2012. À la lumière des résultats qui sont :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>SURVEILLANCE SEM. 50 HRS</b>	<b>TRAVAIL BUREAU</b>	<b>CLÔTURE PROJET</b>
BPR Groupe-Conseil inc.	3 689,50\$/sem.	642\$/sem.	1 875\$
Les Services EXP inc.	4 200,00\$/sem.	1 420\$/sem.	3 200\$
Roche Ingénieurs-Conseils inc.	2 996,00\$/sem.	350\$/sem.	750\$

La Municipalité décide de retenir les services de :

ATTENDU QUE les soumissions sur invitation pour la surveillance des travaux de réfection sur le chemin St-François Est ont été déposées lundi le 16 avril à 16h;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités ont tous reçu la même information;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités ont tous reçu les mêmes addendas;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

APPUYÉ par monsieur Réналd Roy,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient l'offre de services de la firme « Roche Ingénieurs-Conseils inc. » pour effectuer la surveillance des travaux sur le chemin St-François Est;

QUE le directeur général transmette à la firme « Roche Ingénieurs-Conseils inc. » une copie du devis technique afin qu'elle puisse bien en prendre connaissance avant le début du chantier.

**SOUSSION POUR LA FOURNITURE D'OXYGÈNE À L'USINE D'EAU POTABLE**

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'oxygène à son usine de filtration d'eau potable.

Les soumissionnaires invités devraient déposer leurs soumissions avant 15h le 16 avril 2012. À la lumière des

résultats qui sont :

	<b>ÉQUIPEMENT</b>	<b>OXYGÈNE</b>
Praxair Canada inc.	350\$	0.305\$
Air Liquide Canada inc.	Pas soumissionné	
Air Products Canada Ltée	550\$	0.35\$

La Municipalité décide de retenir les services de :

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités pour la fourniture d'oxygène et la location d'équipement à l'usine de filtration d'eau potable devaient déposer leurs soumissions avant 15h le 16 avril 2012 au bureau municipal;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités ont reçu les mêmes informations;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités ont visité les lieux afin de bien comprendre la demande et ainsi éviter tout imbroglio;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient l'offre de services de « Praxair Canada inc. » soit trois cent cinquante dollars (350\$) par mois comme coût de location de leur équipement et 0,305\$ du mètre cube comme coût de l'oxygène;

QUE ces prix soient en vigueur à partir du 5 mai 2012 et qu'ils soient valides pour les trois (3) prochaines années;

QU'il sera possible de prolonger, au gré de la Municipalité, pour deux (2) périodes additionnelles de douze (12) mois chacune.

### **SOUSSION SUR INVITATION POUR TONTE DE GAZON**

La Municipalité a demandé des soumissions sur invitation pour la tonte de gazon à plusieurs emplacements.

Les soumissionnaires invités devaient déposer leur soumission avant 16h le 18 avril 2012.

À la lumière des résultats qui sont :

Monsieur Jessy Dufour	3 015\$ avant taxes
Service d'entretien Pascal et Patrick	5 200\$ avant taxes
Entretien paysager Daniel Ross	5 025\$ avant taxes

la Municipalité décide de rencontrer le plus bas soumissionnaire car elle veut être certaine de bien comprendre la proposition de services de monsieur Dufour. Après quoi, une décision finale sera arrêtée et une résolution viendra officialiser le tout.

### **VARIA**

On trouve que ça circule vite sur le chemin de l'Aqueduc, surtout les tracteurs qui font de l'épandage.

Le Conseil décide d'installer des panneaux de signalisation qui vont indiquer 30 km/h en espérant que ça sensibilisera les transporteurs à réduire leur vitesse. C'est le premier geste que le Conseil va poser avant de penser à d'autres solutions qui pourraient être plus drastiques.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la séance spéciale soit levée.

La séance spéciale se termine à 20 h 40.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance spéciale des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 30 avril 2012, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 229-2012**

Pour fin d'adoption, il est présenté un règlement d'emprunt de l'ordre de 950 000\$ pour défrayer le coût des travaux de réfection sur le chemin St-François Est.

**RÈGLEMENT NO 229-2012**

---

**« Concernant des travaux de drainage, de revêtements, d'accotements granulaires et de réfection de la chaussée sur un tronçon du chemin St-François Est »**

---

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va faire des travaux de réfection importants sur le chemin St-François Est;

ATTENDU QUE la Municipalité a mandaté la firme « Les Service EXP inc. » pour la préparation des plans et devis (dossier No FRSM-00017020);

ATTENDU QUE la Municipalité a retenu les services de l'entrepreneur « Martin Mercier inc. » suite à un appel d'offres qui avait été lancé sur le système d'appel d'offres électronique (SEAO);

ATTENDU QUE la Municipalité ne dispose pas des fonds nécessaires pour assumer l'entièreté du coût des travaux associés à cette réfection importante;

ATTENDU QUE la Municipalité va se servir d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2010-2013) pour payer une partie du coût de ces travaux de réfection;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour le financement de ces travaux de décréter un emprunt;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné à la séance spéciale du mardi 24 avril 2012;

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE ce Conseil ordonne et statue par le présent règlement d'emprunt portant le numéro 229-2012 ce qui suit :

**1- OBJET DU RÈGLEMENT**

Le Conseil municipal décrète des travaux de réfection sur le chemin St-François Est d'une longueur d'environ 1.8 kilomètre qui vont consister à : (Voir devis No : FRSM-00017020 joint en annexe A).

- Mettre en place la signalisation
- Décohesionner la chaussée existante
- Procéder aux déblais
- Poser des drains de fondation type 2

- Reconstruire la chaussée
- Profiler, reprofiler et nettoyer les fossés latéraux et ceux de décharge
- Profiler les rigoles
- Procéder à la pose de terre végétale
- Effectuer l'ensemencement hydraulique et l'engazonnement
- Procéder aux travaux de pavage
- Exécuter le prémarquage et le marquage de la nouvelle chaussée

**2- DÉPENSE AUTORISÉE**

Afin de réaliser l'objet du présent règlement, ce Conseil autorise une dépense de 950 000\$ qui va inclure les frais contingents et les taxes nettes tel qu'il appert en annexe B.

**3- EMPRUNT**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, y compris les frais des professionnels (ingénieurs, techniciens, laboratoires, avocats) et les frais contingents liés à ces travaux de réfection, le Conseil municipal décrète une dépense de 950 000\$ et un emprunt du même montant, remboursable en 20 ans.

**4- APPROPRIATION D'UNE PARTIE DE LA TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2010-2013**

Ce Conseil approuve à la réduction de l'emprunt une partie de la taxe fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec TECQ 2010-2013 soit un montant de 338 220\$ qui doit lui être versé et dont la confirmation est jointe en annexe C et le terme du remboursement de l'emprunt pourra être ajusté pour tenir compte de l'échéance du versement de cette contribution de la taxe fédérale sur l'essence étalée jusqu'en 2013.

**5- IMPOSITION**

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé annuellement durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

**6- SIGNATURE**

Son honneur le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier sont, par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires ou utiles aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

**7- ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

**ANNEXE A**

Cette annexe concerne strictement le devis qui a été préparé par la firme « Les Services EXP inc. » par rapport au réaménagement du chemin St-François Est.

Ce dernier explique de façon très précise les travaux qui sont à faire par l'entrepreneur.

Une copie du devis portant le numéro de dossier : FRSM-00017020 vous est transmise.

**ANNEXE B**

**DÉPENSE AUTORISÉE**

Soumission retenue de l'entrepreneur	
Martin Mercier inc. (voir bordereau des prix)	679 320,00
Taxes nettes (seulement la TVQ car la TPS est remboursée)	67 762,17
Surveillance des travaux sur le terrain	23 968,00
Honoraires professionnels pour travail de bureau	2 800,00
Honoraires professionnels pour clôture du projet	750,00
Taxes nettes	2 745,00
Honoraires de laboratoire	10 000,00
Honoraires de d'autres professionnels	12 000,00
Imprévus et frais contingents	150 654,83
	<b>950 000,00\$</b>

**ANNEXE C****TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)**

Le 12 septembre 2011, le MAMROT a recommandé à la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) le versement à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud d'un montant de 632 293\$ provenant d'une partie de la taxes fédérale sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud joint à titre de pièce justificative une attestation de la reddition de comptes. Dans celle-ci, vous apprenez qu'une somme de 294 073\$ a déjà été reçue par la Municipalité pour d'autres travaux et qu'il reste une somme de 338 220\$ à recevoir. C'est cette somme restante de la taxe sur l'essence (TECQ) que la Municipalité va approprier au règlement d'emprunt No 229-2012.

N.B. Voir pièces justificatives

**TENUE DE REGISTRE POUR LES PERSONNES HABLES À VOTER**

Comme c'est un règlement d'emprunt de plus de 100 000\$, la Municipalité doit, après l'adoption du règlement d'emprunt, tenir un registre pour les personnes habiles à voter.

La tenue de ce registre doit avoir lieu dans les trente (30) jours suivant l'adoption du règlement d'emprunt.

Le directeur avise les élus que le registre va se tenir le 9 mai 2012 de 9 h à 19 h sans interruption.

Un avis public sera affiché pour aviser la population.

**TONTE DE GAZON**

Le Conseil a demandé au directeur, lors de la séance spéciale du 24 avril dernier, d'inviter monsieur Dufour pour une rencontre.

Hors, ladite rencontre a eu lieu et la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de retenir les services de:

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités devaient déposer leurs soumissions sur invitation avant 16h, le 18 avril 2012;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités ont visité les sites où il y a des tontes à effectuer;

ATTENDU QUE toutes les soumissions sur invitation reçues sont conformes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron,

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retienne les services de monsieur Jessy Dufour pour effectuer la tonte de gazon aux emplacements qui étaient signifiés dans l'invitation;

QUE la première tonte soit faite en fonction du bon jugement de l'entrepreneur retenu qui possède déjà une expérience de 3 ans dans le domaine;

QUE l'entrepreneur retenu est avisé que la Municipalité va effectuer son premier paiement au 15 juin 2012;

QUE l'entrepreneur sera avisé des horaires du baseball et du soccer afin qu'il puisse faire la tonte à ces endroits peu avant le jour des matchs.

**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la séance spéciale soit levée.

La séance spéciale se termine à 20 h 15.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



**RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD**  
**COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 7 mai 2012, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**Adoption du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 avril 2012 ainsi que celui de la séance spéciale du mardi 24 avril 2012**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 avril 2012 ainsi que celui de la séance spéciale du mardi 24 avril 2012 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 2 avril 2012 ainsi que celui de la séance spéciale du mardi 24 avril 2012 soient acceptés tels que déposés.

**liste des revenus D'AVRIL 2012**

Badminton.....	292,33
Bar.....	1 103,72
Cartes souper cabane à sucre - Petite séduction.....	4 007,55
Commandite Petite Séduction.....	1 615,00
Contribution Maison des Jeunes.....	250,00
Fax.....	3,48
Location de salle.....	180,00
Loyer.....	1 320,00
Permis.....	240,00
Remboursement de frais de poste pour le journal l'Écho.....	156,07
Remboursement pour achat de casquettes (baseball).....	1 182,23
Remboursement pour annulation de l'immatriculation du camion incendie.....	484,00
Ristourne pour 2011 (Coop).....	179,72
Solde de la vente de la benne à sable.....	3 000,00
Telus, remboursement d'un compte final.....	13,46
Vente de la paveuse 1989.....	3 500,00
Versement final pacte rural Module de jeux au parc Olivier-Tremblay.....	1 500,00
<b>TOTAL:.....</b>	<b>19 027,56</b>

**ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE mai 2012**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Bernier Imprimeurs, impression napperons (Petite séduction).....	2 110,94
Buffet Louson, traiteur souper cabane à sucre (Petite séduction).....	394,60
CDS inc., facturation émission d'obligations ISIN/CDS.....	948,55
Comité Petite séduction, remb. factures.....	306,01

M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L  
I  
T  
É  
D  
E  
S  
A  
I  
N  
T  
•  
F  
R  
A  
N  
Ç  
O  
I  
S

Commission scolaire Côte-du-Sud, taxes scolaires .....	150,87	
Émilie Lacasse, remb. factures Loisirs + Petite séduction.....	274,26	
Équipement Sigma, pièces.....	18,29	
Éthier Avocats inc., hon. prof. récupération TPS.....	198,02	
Hydro-Québec, électricité:		
Presbytère.....	121,30	
Compteur d'eau St-Pierre.....	29,29	
Poste surpresseur St-Pierre.....	319,55	
Pavillon Bédard.....	70,49	
Concierge log. 536 .....	172,92	
Loisirs.....	1 414,60	
2, 5 <sup>e</sup> Rue Est .....	46,44	
Éclairage public.....	711,48	
Poste Ass. village (du 19 nov. au 21 mars) .....	5 075,74	
Parc Olivier Tremblay.....	56,56	
Poste Ass. Morigeau.....	257,45	
Enseigne 4-chemins .....	31,32	
Garage .....	765,21	
Caserne incendie .....	341,22	
Maison Paroisse .....	1 059,11	
Usine d'eau potable.....	6 028,58	16 501,26
Magnus, pièces usine d'eau potable.....	1 135,95	
MDM Publicité, 120 casquettes (baseball).....	1 235,98	
Pierre Martineau:		
Remb. facture (coffre outils).....	33,34	
Remb. frais déplacement 555 km – Expo machinerie.....	236,50	269,84
Postes Canada:		
Envoi journal l'Écho (extérieur) .....	39,32	
Envoi journal l'Écho + circulaires .....	363,96	
Envoi lettres recommandées .....	20,38	423,66
Promotion Lépine inc., produits nettoyants (Loisirs) .....	150,56	
Scolart, gouache (Petite séduction).....	512,22	
Socan, tarif 1 <sup>er</sup> trimestre 2012 .....	134,82	
Telus, service & interurbains:		
Usine d'eau potable.....	355,33	
Garage .....	37,51	
Loisirs.....	10,12	
Bureau .....	433,68	
Cellulaires Garage.....	68,49	905,13
Transport adapté Vieux-Quai, transport adapté .....	559,68	
Unibéton, 65,01 t.m. de sable et sel .....	1 431,38	
Vidéotron:		
Garage .....	99,69	
Surpresseur St-Pierre.....	33,75	
Bureau .....	272,26	
Loisirs.....	157,25	562,95
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 175,5 km.....	79,00	
Ministre Revenu Québec, remise d'avril 2012 .....	6 367,27	
Revenu Canada, remise d'avril 2012 .....	2 573,81	
CARRA, remise d'avril 2012 .....	233,36	
Fabrique St-François, loyer mai bibliothèque du Rocher .....	350,00	
Aquatech, gestion et exploitation:		
Usine d'eau potable.....	6 007,44	
Ass. des eaux usées .....	1 481,24	7 488,68
Béton Montmagny, 1.25 voyage de béton .....	245,77	
Breton Métal, tube et tuyau (garage) .....	247,25	
Bureautique Côte-Sud:		

●	Contrat photocopieur.....	509,07	
●	Caisse de papier, papeterie, cartouche d'encre (usine) .....	287,20	796,27
●	Canadian Tire:		
●	Matériel (maison du curé) Loisirs .....	34,33	
●	Matériel usine d'eau potable .....	91,97	
●	Pièce camion Dodge.....	60,90	187,20
●	Corporation Sun Media, annonce terrains à vendre.....		432,30
●	CSST, solde dû selon déclaration 2011 .....		74,43
●	Distribution Brunet,		
●	sac d'asphalte top-mix + allonges boîte de service et grilles en fonte grise .....	1 028,81	
●	Distributions Raymonde fournier, matériel usine traitement d'eau .....	80,25	
●	Éconologue, hébergement équipe de production Petite Séduction .....	2 182,48	
●	Équipements Sigma, pièce niveleuse.....	153,35	
●	Ferme horticole Lajoie, fleurs pour la Petite Séduction.....	220,82	
●	Ferme Magi 2000, déneigement Loisirs, Site institutionnel & cour de l'église .....	2 443,23	
●	Fortin Sécurité Médic, matériel sécurité garage .....	38,36	
●	FQM, envoi échantillons d'eau potable, d'eaux usées et autres .....	127,11	
●	Groupe CCL, cahier d'enregistrement pour règlement d'emprunt.....	129,31	
●	Groupe Dynaco, matériel usine d'eau potable .....	342,63	
●	Groupe Pages Jaunes, publicité.....	89,22	
●	Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse.....	638,55	
●	Infospark, cartouche.....	49,44	
●	Jacques & Raynald Morin, 505,28 m3 à 0,98 ramassage de neige.....	569,32	
●	Jean-Alain Lemieux avocat, honoraires professionnels.....	316,65	
●	Jocelyne Noël, entretien bureau avril.....	60,00	
●	John Meunier:		
●	Microsable usine d'eau potable.....	2 163,69	
●	Produits eau potable .....	641,74	2 805,43
●	Journal l'Oie Blanche, annonce terrains à vendre .....		287,44
●	La Coop Riv. du Sud, matériel divers:		
●	Maison de la Paroisse.....	17,22	
●	Usine d'eau potable.....	268,56	
●	Voirie (garage).....	176,30	
●	Bâtiments Loisirs .....	1 014,53	1 476,61
●	Le Groupe Sports-Inter, 1 filet de tennis.....		316,13
●	L'Écho St-François, publicité en avril .....		550,00
●	Lemieux Traiteur inc., location fontaine + punch + coupe à vin en plastique (Petite Séduction).....		500,15
●	Les Alarmes Clément Pelletier, vérification système alarme Garage .....		57,49
●	Les Concassés du Cap:		
●	Collecte avril 2012 .....	4 341,14	
●	Disposition au site – conteneurs (garage) .....	566,30	4 907,44
●	Les Services EXP, hon. prof. plans et devis chemin St-François Est .....		905,37
●	L'Oie Blanche, annonces Petite séduction & Terrains à vendre .....		619,13
●	Martin Desrochers, remb. frais déplacement 42 km (pompier).....		18,90
●	Microplus Côte-Sud, carte mémoire 4 GB .....		14,94
●	Molson Coors Canada, bière (Loisirs).....		1 113,32
●	MRC de Montmagny:		
●	Quote-part + tourisme et VVAP .....	48 071,66	
●	Tonnage mars 2012 .....	569,37	
●	Internet haute vitesse (12 mois à 14,16\$).....	196,32	48 837,35
●	MS <sup>2</sup> Contrôle inc.:		
●	Vérifier purgeur automatique sur compresseur (usine).....	395,92	
●	Vérifier contrôle au surpresseur no 1 .....	118,51	
●	Réparation valve (usine d'eau potable).....	852,05	1 366,48
●	Multi-Services Montmagny L'Islet, service pour clé cassée dans la serrure de la porte du bureau municipal.....		115,57

●	Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie.....	52,74
●	Pagenet, location téléavertisseurs .....	66,78
●	Peinture Guy Leblanc & Fils, peinture à la Maison de la Paroisse – galerie, portes, etc. ....	7 989,61
●	Philippe Gosselin:	
●	787,6 litres huile à chauffage à .9290 M. Paroisse.....	841,24
●	789,9 litres huile à chauffage à .9290 Loisirs .....	853,32
●	102,1 litres huile à chauffage à .9290 Garage.....	109,05
●	915,3 litres à 1.128 de diesel.....	1 187,07
●	1 390,2 litres à 1.1585 de diesel.....	1 851,73
●	4 842,41	
●	Pièces d’autos GGM, pièces équipement garage.....	726,24
●	Pierre Martineau, remb. facture .....	20,00
●	Pompes Diesel 2000 inc., pièces pelle rétrocaveuse.....	629,37
●	Postes Canada:	
●	Envoi journal l’Écho (ext.).....	37,84
●	Envoi journal l’Écho + circulaires .....	375,48
●	413,32	
●	Praxair:	
●	3 534 m <sup>3</sup> oxygène à .35 + location réservoir.....	2 256,13
●	Location bouteilles oxygène (service incendie).....	131,19
●	Oxygène usine d’eau potable .....	804,83
●	3 192,15	
●	Propane GRG inc., propane caserne .....	345,43
●	Pyro Secur, rechargement cylindre d’air (service incendie).....	34,49
●	Québec Linge, location nettoyage salopettes.....	137,44
●	Radio Montmagny inc., plan municipal (annonce Petite Séduction).....	218,44
●	Réal Huot, asphalte froide – 56 sacs à 6,50\$ .....	418,51
●	Régie gestion matières résiduelles Mauricie, enfouissement mars 2012.....	4 596,40
●	REM, pièces balai de rue .....	121,27
●	Restaurant l’Arrêt Stop:	
●	Essence voirie.....	593,29
●	Essence service incendie .....	31,70
●	624,99	
●	Romatec, matériel usine d’eau potable + crédit.....	115,16
●	Stelem, réparation du détecteur de métal .....	124,75
●	Sun Média:	
●	Annonce programmation Petite Séduction.....	501,29
●	Annonces terrains à vendre .....	200,37
●	701,66	
●	Thermo Protec, isoler la tuyauterie et un réservoir à l’usine d’eau potable .....	12 819,71
●	Transport Adapté Vieux-Quai, transport avril 2012.....	464,43
●	Unibéton:	
●	26 blocs de béton.....	777,24
●	31,63 t.m. à 19,15 de sable et sel .....	696,41
●	1 473,65	
●	Vidéotron, service:	
●	Bureau .....	145,17
●	Garage .....	100,51
●	Surpresseur St-Pierre.....	33,75
●	279,43	
●	Vincent Lamonde Boulet pharmacien, eau déminéralisée.....	17,16
●	Yves Laflamme, remb. factures:	
●	Mise à jour du registre des véhicules lourds .....	127,00
●	Tableau d’affichage électronique (Loisirs).....	252,93
●	379,93	
●	<b>TOTAL:.....</b>	<b>160 467,06</b>

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

### TRAVAUX D’ISOLATION À L’USINE D’EAU POTABLE (à titre informatif)

La phase 1 a été réalisée. Elle consistait à isoler les tuyaux et le réservoir qui contient un produit chimique communément appelé «Pass».

Le but de ces travaux d’isolation est de réduire les coûts de chauffage. Si le résultat est concluant, la Municipalité va réaliser la phase 2 soit à l’automne ou l’an prochain. Celle-ci va consister à isoler les 4 réservoirs d’eau dans l’usine. C’est un travail plus important que ce qui a été fait.

**MODIFICATION APPORTÉE AUX ARTICLES 4 ET 5 DU RÈGLEMENT NO 186-2001 RELATIF À LA CIRCULATION DES VÉHICULES TOUT-TERRAINS SUR CERTAINS CHEMINS MUNICIPAUX (À TITRE INFORMATIF)**

Le règlement No 228-2012 concernant la modification apportée aux articles 4 et 5 du règlement No 186-2001 relatif à la circulation des véhicules tout-terrains sur certains chemins municipaux a été adopté à la séance régulière du lundi 2 avril 2012.

Par la suite, le directeur a transmis le règlement No 228-2012 au ministre des Transports pour fin d’approbation le 16 avril 2012. Depuis, il est en attente d’une réponse.

**RAPIÉÇAGE D’ASPHALTE**

La Municipalité a du rapiéçage à faire aux endroits suivants:

- la 1<sup>ère</sup> Avenue (de l’intersection chemin St-François Ouest et 1<sup>ère</sup> Avenue jusqu’au salon funéraire)
- sur le chemin St-François Ouest suite à un bris d’aqueduc et elle veut également faire asphalter un espace de chargement pour le sable et le sel au garage municipal d’une superficie de 15 m x 15 m = 225 m<sup>2</sup>

Des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de 2 entrepreneurs:

	<u>Espace de chargement au garage</u>	<u>1<sup>ère</sup> Avenue et ch. St-Frs O</u>	<u>Total</u>
<b>Construction HDF.</b>	3 750\$	13 200\$	16 950\$
<b>Jacques et Raynald Morin inc.</b>	3 600\$	13 800\$	17 400\$

À la lumière des résultats, Construction HDF est moins cher de 450\$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Régnald Roy

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de «Construction HDF inc.» pour les travaux de rapiéçage sur la 1<sup>ère</sup> Avenue et sur le chemin St-François Ouest ainsi que pour les travaux de pavage au garage municipal en vue d’un espace de chargement pour le sable et sel;

QUE les travaux de pavage sur les voies de circulation se fassent le plus rapidement possible tout en négligeant pas l’aspect sécuritaire;

QUE les travaux d’asphaltage au garage municipal pour l’espace de chargement se fassent dans le courant de l’été 2012.

**SOUSSIONS POUR DÉCAPER AU JET DE SABLE**

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé des soumissions sur invitation pour des travaux de décapage au jet de sable pour les items suivants:

- La niveleuse (au complet)
- La base du camion Ford 10 roues
- La pelle avant de la pépine + les bras de la pelle
- L’intérieur de la piscine extérieure de la Municipalité

Les soumissionnaires invités devaient déposer leurs soumissions au plus tard mardi le 24 avril 2012 à 16 heures.

Voici le résultat:

	<b>Niveleuse</b>	<b>Ford</b>	<b>Pépine</b>	<b>Piscine</b>	<b>Total</b>
Sablage mobile ML	12 000	1 900	750	11 800	<b>26 450</b>
Sablage mobile Roxal	4 950	1 650	485	6 150	<b>13 235</b>
Dulin jet de sable mobile	N’a pas soumissionné				

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de «Sablage mobile Roxal» pour faire les travaux de décapage et de peinture aux items énumérés ci-haut;

QUE la priorité soit accordée à la piscine car elle doit être fin prête pour la mi-juin 2012;

QUE le reste des travaux soient faits selon la convenance conjointe de l’entrepreneur et du responsable

des travaux publics, monsieur Pierre Martineau.

### **COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES POUR LES ANNÉES 2010 ET 2011** (à titre informatif)

Recyc-Québec va verser les montants suivants à la Municipalité en compensation pour la collecte sélective des matières recyclables pour les années 2010 et 2011:

13 855,45\$	au 30 novembre 2012, soit 70% du total et
5 938,05\$	au 31 mars 2013 pour le reste

**TOTAL: 19 793,50\$**

### **RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ**

La Mutuelle des Municipalités du Québec transmet à la Municipalité le renouvellement de ses assurances générales. Dans cet envoi, vous retrouvez vos attestations de couverture et vos certificats d'assurance automobile. La période couverte est du 15 mai 2012 au 15 mai 2013.

Comme par les années passées, la MMQ a majoré de 3% la valeur des bâtiments pour refléter la hausse des coûts de reconstruction.

Le directeur présente la facture aux élus. Dans tous ces montants, les taxes sont incluses.

<b>2012-2013</b>	<b>2011-2012</b>	<b>2010-2011</b>	<b>2009-2010</b>
70 144\$	66 525\$	65 646\$	66 804\$

Le directeur remet des documents beaucoup plus complets à chacun des élus et attire leur attention sur la section III – Responsabilité civile – Garanties optionnelles (chapitre 9) B) Assurance des réservoirs pétroliers (selon tableau).

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à verser un montant de soixante-dix-mille cent quarante-quatre dollars (70 144\$) taxes incluses à la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) pour le renouvellement de ses assurances générales qui couvriront la période du 15 mai 2012 au 15 mai 2013.

### **OFFRE D'ASSURANCE**

À la séance régulière du 2 avril 2012, le courtier «PMT Roy Assurances» a déposé une offre d'assurance stipulant que certaines des limites d'assurance de la Municipalité pourraient être augmentées.

Le directeur en a remis une copie aux élus afin qu'ils puissent bien en prendre connaissance. Est-ce que vous êtes intéressés par les options qui vous ont été proposées?

Le Conseil s'interroge si la couverture en assurance pour ces deux bâtiments est suffisante soit le Pavillon Bédard et le garage municipal.

Le directeur s'est informé auprès de la MMQ si elle offrait le service d'évaluation à ses membres. La réponse est non.

Donc, si la Municipalité veut obtenir une évaluation pour ces deux bâtiments, elle devra retenir les services d'un évaluateur. Le directeur enclenchera les démarches aussitôt que le Conseil le lui demandera.

### **MINISTÈRE DES TRANSPORTS** (à titre informatif)

Le ministre délégué aux Transports, monsieur Norman MacMillan, informe qu'une subvention de 78 831\$ est accordée à la Municipalité pour l'année 2012, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Un premier montant de 64 500\$ sera versé après la réception de la déclaration de reddition de comptes pour l'année 2011, laquelle doit être produite au plus tard le 30 juin 2012. Le versement final de 14 331\$ sera transmis le 30 septembre 2012.

### **REDDITION DE COMPTES**

La reddition de comptes pour la subvention de 78 831\$ accordée à la Municipalité en 2011, dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, doit être faite obligatoirement par une firme externe.

Est-ce que la Municipalité est d'accord pour retenir les services de la firme «Lemieux, Nolet» pour cette reddition de comptes?

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec maintient l'obligation de produire une

déclaration de reddition de comptes en lien avec le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local;

CONSIDÉRANT QUE cette reddition de comptes doit être faite par un vérificateur externe mandaté;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate la firme Lemieux, Nolet, s.e.n.c. pour compléter l'annexe B ou un rapport spécial de vérification conforme au libellé recommandé dans les chapitres 5805 et 5815 de la partie II du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés;

QUE monsieur le Maire et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents reliés à ce dossier.

### **RÉSOLUTION ATTESTANT QUE LA MUNICIPALITÉ A BIEN UTILISÉ LA COMPENSATION DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

Le ministère des Transports demande à la Municipalité une attestation comme quoi elle a bien dépensé sa subvention de 78 831\$ pour l'entretien de son réseau routier local.

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 78 831\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition de comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Réneald Roy

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

### **PROGRAMME DE CRÉDIT DE TAXES FONCIÈRES AGRICOLES (à titre informatif)**

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a versé à la Municipalité le crédit de taxes foncières agricoles qui lui était dû pour l'année 2012 soit la somme de 401 259,38\$.

### **MAMROT – COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES MUNICIPALES (à titre informatif)**

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avise la Municipalité qu'elle va toucher en compensation tenant lieu de taxes municipales pour son école primaire une somme de 6 547\$.

Cinq mille huit cent quatre-vingt-douze dollars (5 892\$) correspondant à 90% du montant autorisé seront versés le 8 juin 2012. Le reste parviendra plus tard.

### **PACTE RURAL 2007-2014**

Le directeur présente aux élus un tableau où l'on peut voir les projets qui ont été réalisés à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud grâce au pacte rural.

Dans le tableau, on apprend que sur les 53 224\$ qui étaient disponibles sur 7 ans, il en reste 18 224\$ qui n'ont pas encore été utilisés.

CONSIDÉRANT QUE la piscine municipale doit subir une cure de rajeunissement;

CONSIDÉRANT QUE les travaux vont principalement consister à colmater des fissures importantes à certains endroits, à décaper au jet de sable l'intérieur de la piscine et à la repeindre au complet;

CONSIDÉRANT QUE la piscine est un équipement communautaire très prisé par les jeunes et les moins jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la piscine à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud attire du monde des paroisses avoisinantes justement parce que eux n'en ont pas;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy  
APPUYÉ PAR monsieur Auguste Boulet  
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud puise une somme de cinq mille dollars (5 000\$) à même son pacte rural 2007-2014 pour les travaux qui sont à faire à la piscine municipale en 2012;

QUE le directeur général chemine la demande à la MRC de Montmagny dans les meilleurs délais.

### **BILAN ANNUEL DE PERFORMANCE DE VOS OUVRAGES MUNICIPAUX D'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNÉE 2011**

Le directeur remet aux élus une copie du bilan annuel de performance de nos ouvrages municipaux d'assainissement pour l'année 2011.

Le bulletin pour la performance de nos ouvrages municipaux d'assainissement pour l'année 2011 n'est pas très bon. Pourquoi? Parce que la réserve permise pour les déversements au poste principal est de 48 heures et que nous avons déversé pendant plus de 48 heures. Pourquoi? Parce qu'une pompe a été bloquée par un objet, par exemple le vendredi midi, et que la visite de l'opérateur ne s'est faite que le lundi suivant, donc plus de 48 heures se sont écoulées. Comment remédier à cette situation?

- 1) Système de télémétrie qui permet à l'opérateur de recevoir les alarmes à distance.
- 2) Installation d'un dégrilleur qui empêcherait l'arrivée d'objets qui bloquent la ou les pompes.

Des soumissions vont être demandées et présentées au Conseil. Après quoi, des décisions seront prises.

Le MAMROT nous a clairement signifié par lettre que notre système devait être amélioré sans quoi la Municipalité s'exposait à des amendes.

### **COMITÉ ORGANISATEUR DE LA PETITE SÉDUCTION – FÉLICITATIONS**

Le comité organisateur de la Petite Séduction a investi beaucoup de temps pour la tenue de cette activité. Le résultat a été très bon. Ça a été une réussite sur toute la ligne.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut adresser des félicitations à tous ceux et celles qui ont mis l'épaule à la roue en ces temps où le bénévolat et l'entraide perdent de plus en plus leur sens.

CONSIDÉRANT QUE l'activité de la Petite Séduction a été une réussite sur toute la ligne;

CONSIDÉRANT QUE la venue de l'activité a généré de l'effervescence au sein de la collectivité;

CONSIDÉRANT QUE tout ça a été rendu possible grâce à l'implication de plusieurs personnes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud adresse des félicitations à sa coordonnatrice en Loisirs, Émilie Lacasse, aux membres de son comité de première ligne et à tous les bénévoles qui ont investi de leur temps pour mener à terme ce beau projet.

### **PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ)**

À la séance régulière du 6 juin 2011, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a annoncé qu'elle voulait participer au Programme Rénovation Québec (PRQ) qui traite de la rénovation résidentielle. En effet, le PRQ est un programme qui consiste à soutenir la Municipalité dans ses efforts de revitalisation en partageant avec elle le coût de l'aide versée pour des travaux réalisés dans le cadre de ce programme.

À cette même séance, la Municipalité avait présenté un avis de motion (résolution No 104-2011) disant qu'un règlement serait adopté. Dans ce dernier, il serait mentionné les critères de priorisation et d'admissibilité au programme, les modalités de calcul et de versement de l'aide financière et le cas échéant, les engagements que le propriétaire aura à respecter après avoir reçu la subvention.

Hors, ledit règlement n'a pas été adopté et il faut recommencer toute la procédure.

#### **Avis de motion**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud présente un avis de motion à l'effet qu'un règlement indiquant les critères prioritaires et l'admissibilité à un programme municipal de rénovation résidentielle soit soumis au Conseil municipal pour fin d'approbation lors d'une rencontre ultérieure;

QUE ce règlement précise également les modalités de calcul et de versement de l'aide financière et



le cas échéant, les engagements que le propriétaire devra respecter après avoir reçu la subvention dans le cadre du programme.

### **CAISSE ENREGISTREUSE**

La caisse enregistreuse au Centre des Loisirs ne fonctionne pas bien et elle est désuète. À titre informatif, une soumission a été demandée pour savoir combien il en coûterait pour une nouvelle caisse enregistreuse.

Le directeur remet une copie de cette soumission à chacun des élus.

CONSIDÉRANT QUE la caisse enregistreuse au Centre des Loisirs ne répond plus aux exigences actuelles;

CONSIDÉRANT QUE sa fiabilité a été remise en cause lors de récentes activités;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'acheter une nouvelle caisse enregistreuse pour le Centre des Loisirs;

QUE la coordonnatrice des Loisirs magasine auprès de différents fournisseurs et qu'elle retienne celui qui lui offrira un bon prix, une bonne formation et un bon service;

QUE l'achat soit conclu dans les meilleurs délais afin que le personnel aux Loisirs puisse s'en servir sans avoir toujours la crainte qu'elle va bloquer.

### **coûts associés à la tire de tracteurs 2011**

Le directeur remet à chacun des élus la ventilation du poste budgétaire concernant la tire de tracteurs 2011. Vous pouvez voir la liste complète des dépenses qui ont été générées par l'activité.

Comme l'activité doit revenir cette année, ce document se veut être un outil de référence pour les élus et la coordonnatrice en Loisirs.

### **SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE/BESOIN D'UN LOCAL**

La Société de Conservation du Patrimoine veut débiter la numérisation de photos et de livres anciens de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Actuellement, elle n'a pas les équipements et le local requis pour le faire.

Pour combler ces lacunes, la Société aimerait que la Municipalité mette à sa disposition un local au 4<sup>e</sup> étage de la Maison de la Paroisse. L'endroit a été visité et sa grandeur répondrait à leur attente.

Ledit local aurait besoin d'être repeint pour être un peu plus convivial. Le Patrimoine apprécierait si la Municipalité pouvait leur accorder un budget de 600\$ pour l'aménager selon les besoins du projet.

L'achat des équipements est estimé à 3 000\$ et la Société est actuellement à la recherche de commanditaires. Ces appareils pourraient aussi servir à la Municipalité pour conserver de façon sécuritaire certains documents historiques de valeur ne pouvant être numérisés sur un scanner à plat. C'est monsieur Louis-Marie Garant qui est la personne ressource dans ce dossier.

CONSIDÉRANT QUE certains documents datent des années 1800 et qu'ils ne peuvent pas être consultés sans courir le risque d'être abîmés;

CONSIDÉRANT QUE ces anciens documents portent sur l'histoire de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et qu'il serait dommage de ne pas les préserver;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a la chance d'avoir un organisme comme la Société de Conservation du Patrimoine pour s'occuper justement de la préservation d'une partie de l'histoire sudfranciscoise;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accorde à la Société de Conservation du Patrimoine:

1) un local au 4<sup>e</sup> étage de la Maison de la Paroisse

2) un budget de 600\$ pour le repeindre et le rendre un peu plus acceptable.

### **RÉCIPIENDAIRES GALA DES FINISSANTS À CASALT (à titre informatif)**

À la séance régulière du 5 mars 2012, la Municipalité avait accepté par voie de résolution (No 039-2012) de décerner des bourses aux finissants et finissantes résidant à St-François qui vont poursuivre leurs études postsecondaires à Montmagny.

La seule information qui manquait était le nom et le nombre des récipiendaires. Ils sont 5 et pour le moment, nous gardons secret l'identité des récipiendaires.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Frédéric Jean

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va remettre cinq bourses de cinquante dollars (50\$) aux finissant(e)s de Casault qui vont poursuivre leurs études à Montmagny.

QUE la remise des bourses soit faite par monsieur le Maire à l'occasion du Gala des finissant(e)s le vendredi 15 juin à 19 h 30.

### **PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

Le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal est un programme qui existe pour améliorer ou pour construire des routes sous juridiction municipale.

Les travaux de réfection sur le chemin St-François Est entrent dans cette catégorie.

Autorisez-vous le directeur général à remplir le formulaire de demande de subvention pour l'exercice financier 2012-2013 et à le signer?

À titre informatif pour les élus, il apparaît sur ce formulaire le coût total des travaux et le montant de la subvention demandée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général, monsieur Yves Laflamme, à remplir le formulaire de demande de subvention (2012-2013) dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- A) On parle du changement de fournisseur en communication à la Municipalité (de Telus à Vidéotron).
- B) Il est question des assurances de la Municipalité.
- C) La Petite Séduction va dégager un surplus et celui-ci va servir à réparer les petits bâtiments à l'arrière du Centre des Loisirs.
- D) Est-ce que la chaîne de rue à Morigeau va être complétée cette année? Possiblement.
- E) Pourquoi ne pas faucher les chemins seulement à l'automne?
- F) Il est question de piste cyclable.
- G) Il est question également de dec-hockey.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance se termine à 21 h 14.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

## Weed Man®

ENTRETIEN DE PELOUSES

715, boul. Taché Ouest  
Montmagny (Québec) G5V 3R8  
Tél. : 418 248-7970  
Sans frais : 1 800 463-4877



ESTIMATION GRATUITE

### Soutenez votre journal communautaire

Bienvenue à tous les membres qui supporteront leur journal communautaire en cette année du 20<sup>e</sup> anniversaire. Merci de votre encouragement. Coût 5\$ membre individuel; 25\$ membre organisme.



#### Membre organisme

Centre Gym Santé  
Cercle de fermières  
Garde paroissiale  
Club de pétanque  
Soc. de conser. du patrimoine  
Club FADOQ  
Bibliothèque du Rocher  
Pompiers de Saint-François

#### Membre individuel

Blanche P. Bonneau  
Yves Laflamme, sec.  
Micheline Théberge  
Jean-Guy St-Pierre  
France St-Hilaire  
Simon Morin  
Nathalie Allaire  
Pierre Martin  
Linda Guimont  
Normand Lesieur  
Valérie Savoie  
Daniel Roy  
Nicole L. Couture  
Rosaire Couture  
Louisette Pellerin  
Réjean Pellerin  
Fernand Bélanger  
Ernest Lachance  
Farcine Pomerleau  
Les Aliments Trigone  
Aurèle Gendron  
Colette Boutin  
Marie-Claude Breton  
Yvan Corriveau  
Lucie Lachance  
Jacques Lamontagne  
Claire Garant  
Jacques Chabot  
Denise Lamontagne  
Marie-Louis Lamontagne  
Marie-Michaëlle Perez

Michel Théberge  
Denis Rémillard  
Suzanne Mercier  
Raynald Laflamme  
Monique Laliberté  
Sonia Girard  
Camille Laliberté  
Michel Lamonde  
Pierre Cauffopé  
Christiane Bombardier  
Angèle Morin  
Mario Marcoux  
Lise Blais  
Germain Picard  
Lorraine Lamonde  
Lucille Kirouac  
Jacques Boulet  
Dominique Buteau  
Gaétan Gendron  
Mireille Fournier  
Rose-Anne Laliberté  
Yvonne Asselin  
Rosario Montminy  
Olivia Gendron  
Marc-André Roy  
Marie Laflamme  
Nicole Morin  
Jean Corriveau  
Nicole Rémillard  
Jean Gendron  
Pauline Lamonde  
Lauréat Rousseau  
Monique Audet  
Jean-Luc Couture  
Denis Blais  
(N): Nouveau membre

## COMMENT PRÉVENIR LE PIED D'ATHLÈTE ?

Une bonne hygiène des pieds est la clé pour prévenir le développement du pied d'athlète.

- Bien assécher la peau après le bain, la douche ou la baignade, en portant une attention spéciale aux espaces entre les orteils.
- Porter des chaussures qui permettent une bonne aération.
- Porter des bas de coton ou de laine et éviter les fibres synthétiques.
- Bien aérer ses souliers après les avoir portés. Attendre qu'ils soient complètement secs avant de les rechausser. Au besoin, utiliser différentes paires de chaussures selon les occasions.
- Éviter de marcher pieds nus dans les endroits publics tels que piscine, vestiaire et douches du centre sportif.
- Utiliser un antiodorifique sur les pieds, en cas de transpiration abondante.
- Surveillez régulièrement vos pieds de façon à détecter rapidement l'apparition de lésions.

Votre pharmacien peut vous renseigner sur les traitements ou les mesures de prévention du pied d'athlète. N'hésitez pas à lui en parler.

Pharmacie  
Vincent Lamonde Boulet inc.  
542, chemin Saint-François Ouest  
Saint-François-de-la-Riv.-du-Sud  
418 259-7728

Pharmacien-propriétaire  
affilié à

Proxim

# Être membre, c'est recevoir **652 448\$** en ristournes



Cette année, c'est **567 786 \$** que votre caisse distribue à ses membres et **84 662 \$** qu'elle verse au Fonds d'aide au développement du milieu afin d'encourager divers projets instaurés par les organismes de la collectivité.

**Dépôt des ristournes : 1<sup>er</sup> juin**

**Siège social - Saint-François**  
418 259-7786

**Centre de services de Berthier-sur-Mer**  
418 259-7795

**Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud**  
418 248-1927



**Desjardins**  
Caisse de la Rivière du Sud  
et Berthier-sur-Mer